



# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



## Résultats des inventaires et diagnostic écologique - Commune de Diors





# Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

## - Commune de Diors –

<b>Organismes</b>	Biotope, Indre Nature et CPIE Brenne-Berry
<b>Date de publication</b>	Juin 2023
<b>Financements</b>	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité
<b>Localisation</b>	Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre
<b>Référence bibliographique</b>	DHELLEMME A., DOYEN L., LETERME F., MARTIN B., ROUSSEL E., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune de Diors. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Biotope et Indre Nature, 95 p.
<b>Crédits photographiques</b>	Antonin DHELLEMME, Franck LETERME et Basile MARTIN, sauf mention du contraire

## Remerciements

Biotope, Indre Nature ainsi que le CPIE Brenne-Berry remercient chaleureusement leurs partenaires ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BLAIRY Amandine, BOUÉ Claudine, DE LA FAIRE Guillaume, DEZECOT Gilles, GERMAIN Claudine, JÉGO Killian, PRÉVOST Michel, REVEL Quentin et TOUSSAINT Christian.

## Table des matières

1	Préambule .....	1
2	Méthodologie générale de travail .....	2
3	Définition des sites à inventorier .....	2
4	Présentation de la commune .....	1
4.1	Contexte administratif.....	1
4.2	Occupation du sol.....	1
4.3	Réservoirs biologiques.....	2
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance .....	1
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	1
6.1	Habitats naturels .....	1
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	6
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune .....	7
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	9
6.2.1	Flore indigène patrimoniale .....	9
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	10
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore .....	10
7	Inventaires de la faune .....	12
7.1	Insectes.....	12
7.1.1	Résultats de prospection.....	12
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	12
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	15
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes .....	17
7.2	Amphibiens.....	18
7.2.1	Résultats de prospection.....	18
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	18
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	19
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	21
7.3	Reptiles.....	21
7.3.1	Résultats de prospection.....	21
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	21
7.3.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	22
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles .....	24
7.4	Oiseaux .....	24
7.4.1	Résultats de prospection.....	24
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	24

7.4.3	Synthèse des expertises liées aux oiseaux .....	33
7.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	34
7.5.1	Résultats de prospection .....	34
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	34
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	35
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères .....	36
7.6	Chiroptères .....	36
7.6.1	Résultats de prospection .....	36
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux.....	37
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	38
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères .....	39
8	Fonctionnalités écologiques.....	41
9	Résultats sur les sites définis pour les inventaires .....	41
9.1.1	Mare en lisière boisement nord .....	50
9.1.2	Bois haies mardelles .....	54
9.1.3	Réseau mardelles sud.....	58
9.1.4	Bassin communal centre .....	62
9.1.5	Réseau mardelles .....	66
9.1.6	Réseau mardelles nord.....	70
10	Synthèse des enjeux écologiques.....	41
11	Annexes .....	74
11.1	Flore.....	74
11.2	Faune .....	85
11.2.1	Insectes.....	86
11.2.2	Amphibiens.....	88
11.2.3	Reptiles .....	89
11.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	89
11.2.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	92
11.2.6	Chiroptères .....	93

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés.....	1
Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels patrimoniaux sur la commune et identification des habitats humides.....	6
Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune : .....	9
Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune.....	10
Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés .....	12

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés .....	18
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	21
Tableau 8 : Espèces d’oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction .....	24
Tableau 9 : Répartition des espèces d’oiseaux par cortèges .....	31
Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés.....	34
Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées .....	37
Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune. .....	38

## Tables des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l’Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole.....	1
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Diors .....	1
Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Diors.....	1
Carte 4 : Répartition géographique de l’ensemble des données d’inventaires sur la commune .....	1
Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l’échelle de la commune .....	3
Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune.....	11
Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune. ....	40
Carte 8 : Cartographie des habitats au niveau du site « Mare en lisière boisement nord ».....	52
Carte 9 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mare en lisière boisement nord » .....	53
Carte 10 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bois haies mardelles » .....	56
Carte 11 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois haies mardelles » .....	57
Carte 12 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Réseau mardelles sud ».....	60
Carte 13 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Réseau mardelles sud » .....	61
Carte 14 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bassin communal centre » ....	64
Carte 15 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bassin communal centre ».....	65
Carte 16 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Réseau mardelles » .....	68
Carte 17 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Réseau mardelles ».....	69
Carte 18 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Réseau mardelles nord » .....	72
Carte 19 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Châteauroux » .....	73
Carte 20 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune .....	43

# 1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas ;
- « Diagnostic » : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.  
Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

## 2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

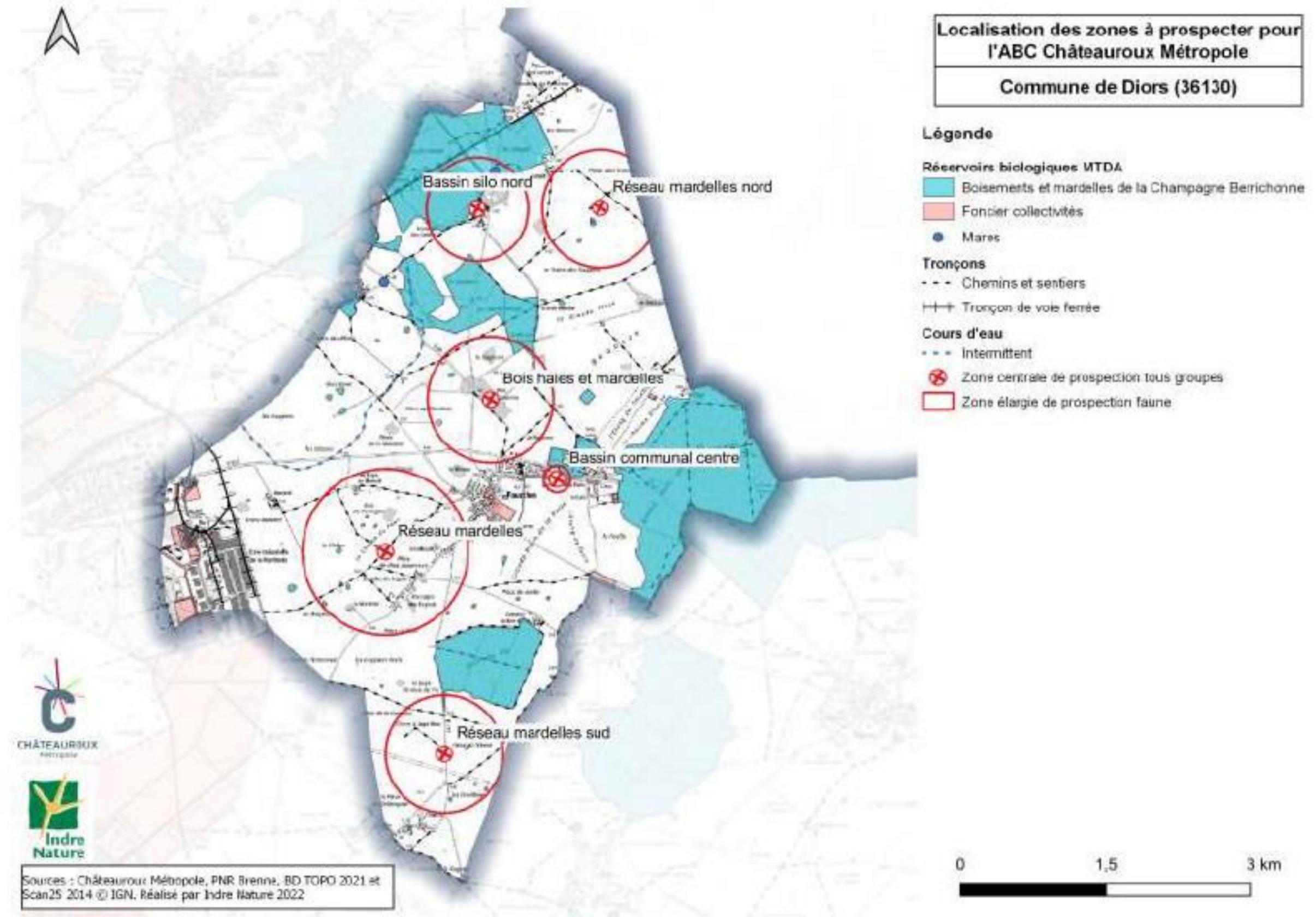
- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

## 3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisé au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 6 sites à inventorier.



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Commune	Justification
Bassin silo nord – Mare en lisière de boisement nord	Diors	Enjeu rainette à proximité, proche de la route et d'un réservoir biologique des boisements, mare proche et fossé proche
Bois haies et mardelles		Bois zone N, haie à préserver PLUi et mardelles, données anciennes
Réseau mardelles sud		Données anciennes pour les amphibiens rainette et odonates, proche d'un réservoir biologique des boisements
Bassin communal centre		Terrain communal en bordure de réservoir biologique, manque de données reptiles et coléoptères
Réseau mardelles		Réseau de mardelles en bordure de sentiers
Réseau mardelles nord		Réseau mardelles en bordure de sentiers, pas de données amphibiens

## 4 Présentation de la commune

### 4.1 Contexte administratif

La Commune de Diors est située à l'Est du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 2 560 hectares.

La densité de population est d'environ 29 habitants / km<sup>2</sup>

Le contexte physique a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique faite par commune.

### 4.2 Occupation du sol

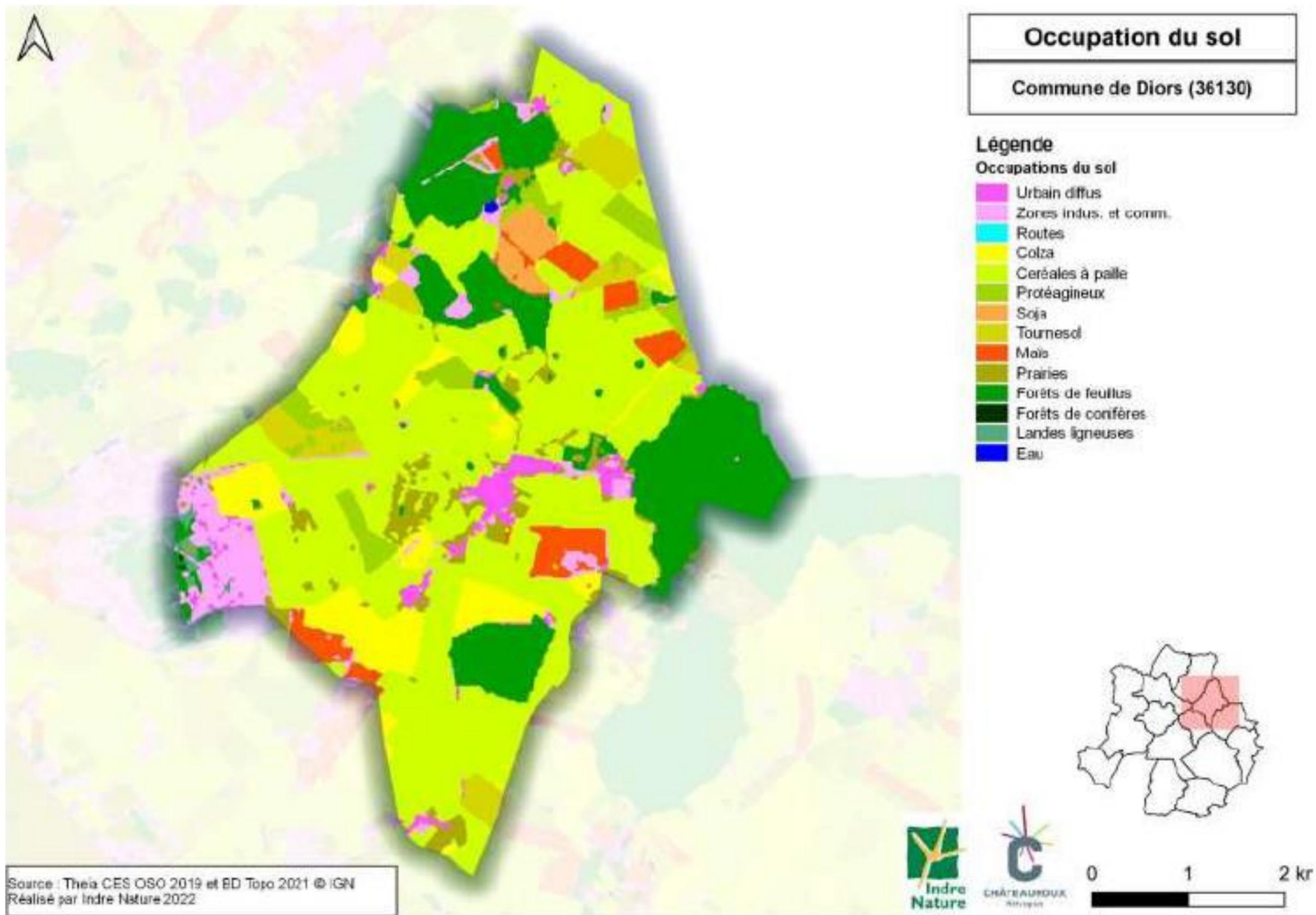
L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir de différentes sources : la BD Topo 2021 © IGN, le Registre Parcellaire Graphique 2020 et aux données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elle permet d'approcher la surface des différents types d'occupation du sol de l'agglomération.

Elle est donc découpée en 8 grands secteurs : Les tissus urbain diffus, zones industrielles et commerciales, routes, prairies, landes, cultures, forêts et zones en eau (cours d'eau, mares, étangs...). On notera une large dominance des milieux cultivés, avec un tissu urbain concentré au centre de la commune. Le grand bois de Diors présent à l'Est de la commune ainsi que le bois des usages gardés au nord-ouest regroupent la majorité des habitats boisés à l'échelle de la commune.

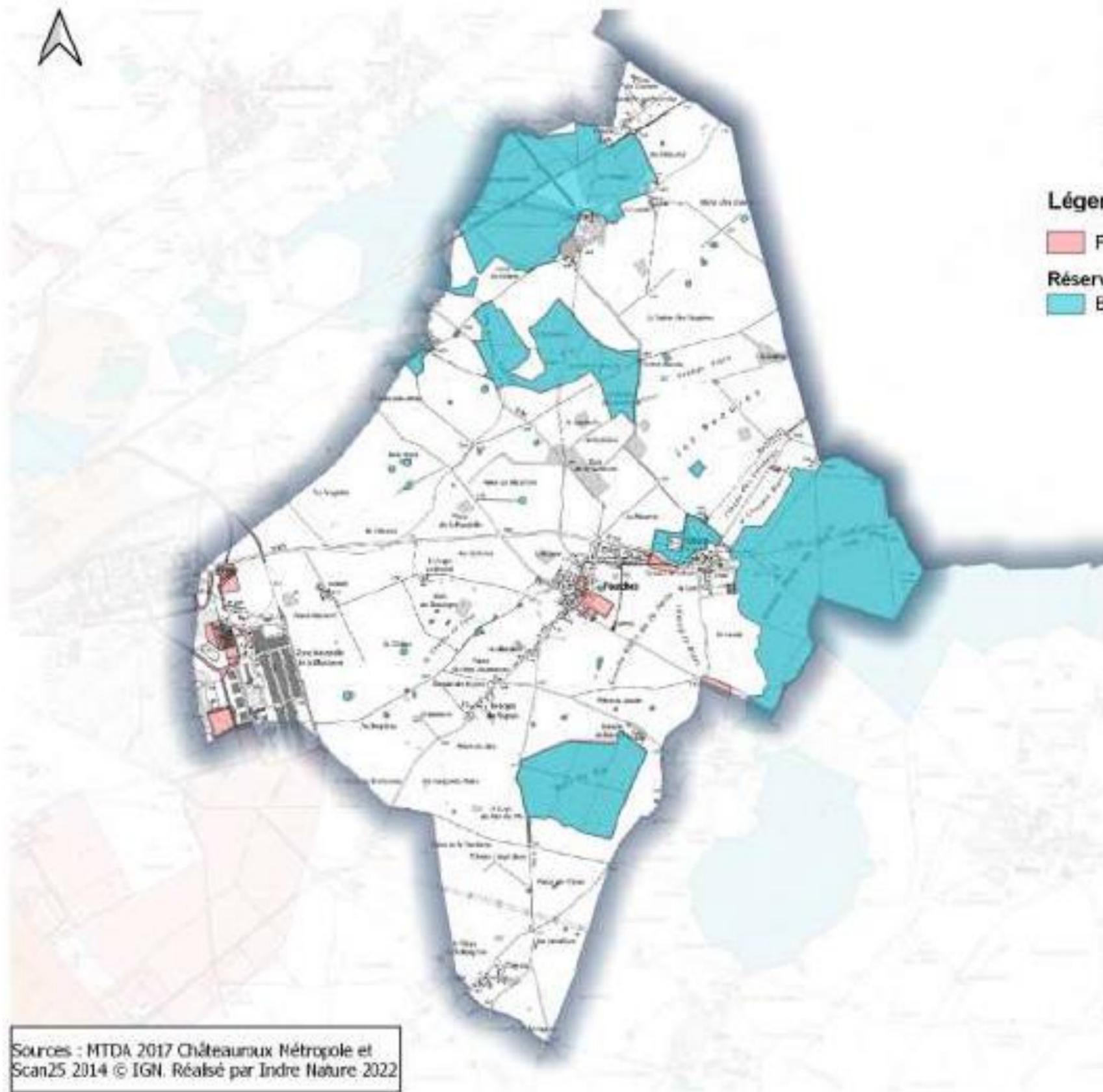
### 4.3 Réservoirs biologiques

Située à l'est de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune de Diors possède 1 réservoir biologique : les « Boisements et mardelles de la Champagne Berrichone ».

Ce réservoir est réparti de manière éparse au sein de la commune, bien qu'il soit principalement représenté par les boisements des usages gardés et grand boisement de Diors. Ces boisements sont situés respectivement au nord-ouest et à l'est de la commune.



Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Diors



**Localisation des  
réservoirs de biodiversité de  
Châteauroux Métropole**

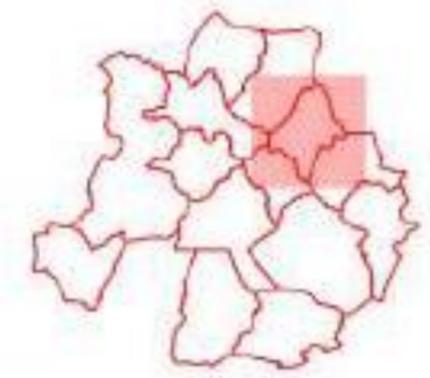
---

**Commune de Diors (36130)**

**Légende**

- Foncier collectivités
- Réservoirs biologiques MTDA**
- Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne

Sources : MTD A 2017 Châteauroux Métropole et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022



0      1      2

Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Diors

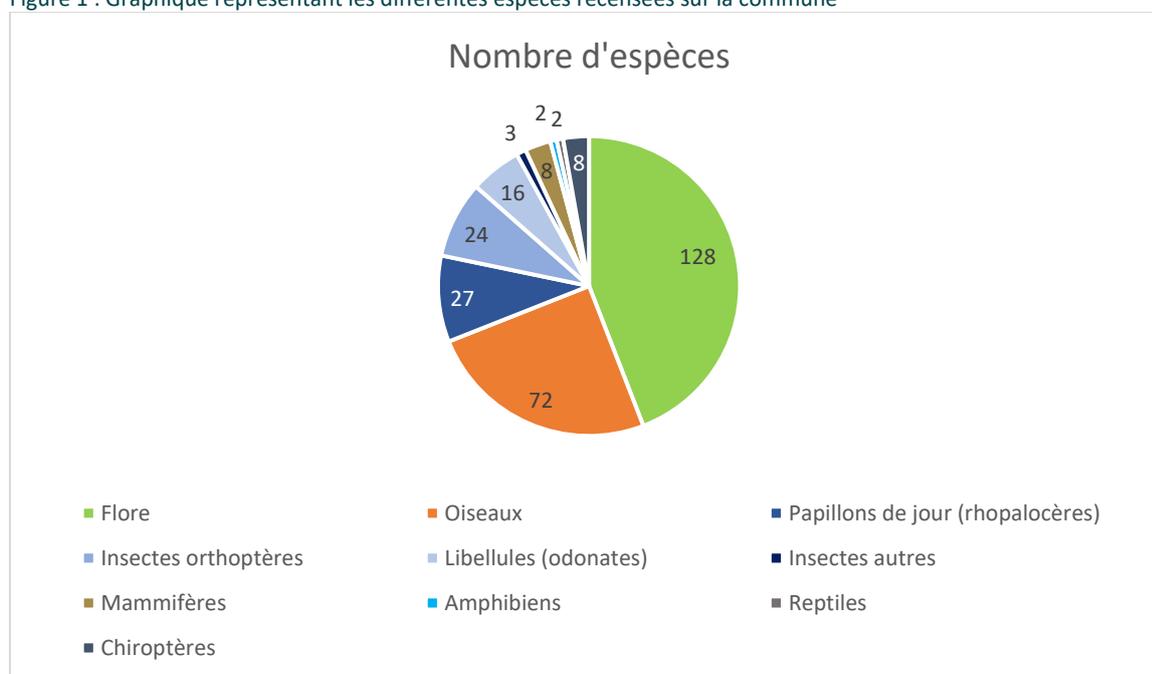
## 5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par l'association Indre Nature et le bureau d'étude Biotope, nous disposons désormais de 1 737 données naturalistes sur la commune. Sur la période de l'ABC, depuis le début du printemps 2022, 837 ont été réalisées lors des inventaires par Biotope et par l'association Indre Nature, parmi lesquelles 1 a été relevée par le réseau participatif. Les autres données sont tirées de la bibliographie.

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 900 données naturalistes depuis 2007. Le nombre de données de ces quinze dernières années ayant augmenté de près de 93% grâce aux observations de terrains réalisées dans le cadre de cet ABC, nous pouvons considérer que l'apport en connaissances naturalistes sur la commune est extrêmement fort.

284 espèces ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune



Parmi ces espèces observées en 2022, le réseau participatif en a observé 1, et 290 ont été observées par Biotope.



On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires. Bien sûr, les zones prospectées dans le cadre de ABC restent cependant plus riches en données du fait qu'elles aient fait l'objet d'inventaires terrains plus poussés.

## 6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

### 6.1 Habitats naturels

Au sein de la commune, 11 classes d'habitats ont été recensées sur les 6 sites. Ils se catégorisent selon la liste suivante :

- Les milieux aquatiques et humides :
  - Milieu aquatique
  - Végétations amphibies et aquatiques
  - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
  
- Les milieux boisés :
  - Boisements humides ou mésohygrophiles
  - Boisements mésophiles ou secs
  - Fourrés humides
  - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
  - Haies
  
- Les milieux ouverts non humides :
  - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
  - Grandes cultures
  
- Les milieux anthropisés :
  - Espaces fortement anthropiques ou cultivés

**Les sites choisis au sein de la commune sont constitués d'éléments du paysage agricole. Le bassin communal-Centre** est le seul site à présenter une diversité de végétation. Les communautés de friches et de prairies mésohygrophiles recouvrent en majeure partie le site. Une portion du site se compose d'un cortège floristique des prairies longuement exondées au fond du bassin. Enfin des fourrés, ronciers et des communautés de friches à tendance hygrophile bordent le bassin de rétention.

**Les quatre autres sites à mardelles ont des éléments paysagers en commun.** De grandes parcelles cultivées occupent en majorité l'aire d'échantillonnage. Il s'y installe la flore commensale des cultures, la végétation spontanée des jachères rudérales ainsi que des fourrés rudéraux à Aubépines (*Crateagus spp*). Enfin contient une végétation amphibie associée à une végétation aquatique plutôt bien développée sur le site Réseau mardelles sud.

**Seuls les sites « Bois haies et mardelles » et « Mare en lisière » possèdent des bois** dominés par des chênaies-frênaies acidoclines et des chênaies neutroclines. Ces boisements forment,

avec les haies, des micro-habitats arborés dans le paysage ouvert de la commune. Enfin, le dernier site recense une mare eutrophe peu végétalisée.

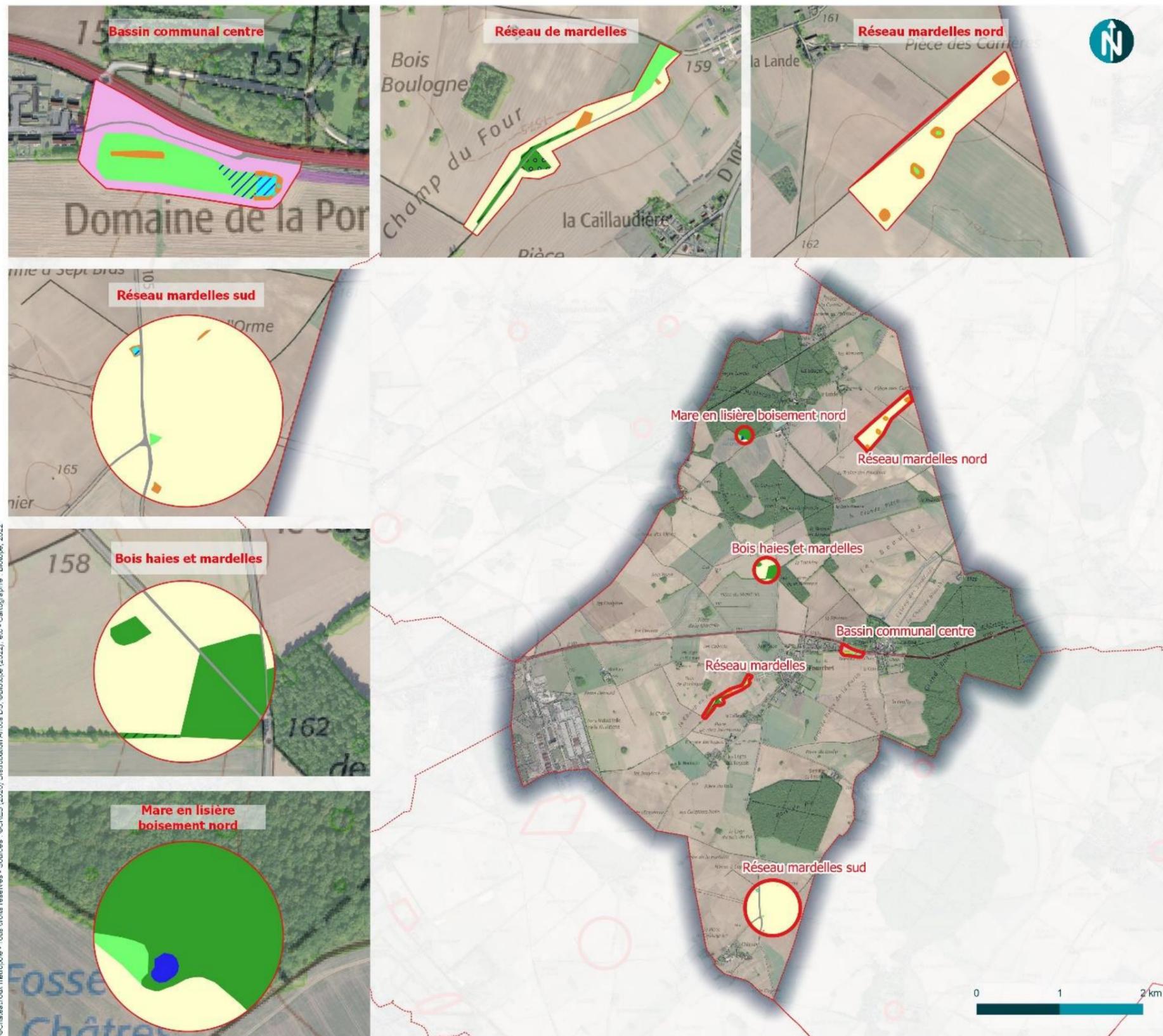
Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.

## Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Délimitation communale
- Secteurs étudiés
- Habitats naturels**
- Boisements mésophiles ou secs
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Fourrés humides
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humide mésophygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieu aquatique
- Grandes cultures
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés
- Zones totalement artificialisées



Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l'échelle de la commune



Végétations hygrophiles : fourré humide, friche rudérale et prairie tassée  
(Site du Réseau Mardelles)



Population de Germandrée des Marais typique des prairies humides  
(Site du Bassin communal-Centre)



Parcelles de monocultures (À proximité du Bassin communal-Centre)



Fourré rudéral (Site du Réseau mardelles sud)



Herbier eutrophe à petits Potamots  
(Site du Réseau mardelles sud)



Mare eutrophe peu végétalisée  
(Site de Mare en lisière)



Chênaie neutrocline anthropisé avec dépôt sauvage  
(Site du Réseau de mardelles)



Jachère calcicole de longue durée

### 6.1.1 Habitats patrimoniaux

On retrouve un total de 17 habitats différents au sein de ces végétations, dont 2 sont patrimoniaux.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Enfin, on recense deux habitats remarquables pour leur forte valeur écologique au vu du contexte de la commune (agriculture intensive et simplification du paysage).

Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels patrimoniaux sur la commune et identification des habitats humides

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie	Typologie EUNIS	Typologie	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
<b>Habitats aquatiques et humides</b>									
Végétation amphibie et aquatique	Herbiers pionniers de plantes immergées des eaux calmes mésotrophes à eutrophes	<i>Stuckenienion pectinatae</i>	22.4314	C1.23 / C1.33 / C2.34	3150	Non humide	Oui	-	Fort
<b>Habitats ouverts, semi-ouverts</b>									
Végétations herbacées mésophiles ou sèches	Prairie mésophile de fauche	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	38.2	E2.22	6510	pp	-	-	Fort

#### Légende :

- Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » de l'annexe 1 qui regroupe les habitats d'intérêt communautaire qui ont été sélectionnés selon les critères suivants : vulnérabilité dans leur aire de répartition naturelle, tendance régressive ou une aire de répartition restreinte, élément remarquable sur une aire biogéographique donnée et représentatif de la diversité écologique de l'Union européenne.
- LRR : liste rouge régionale de la Région Centre (CSRPN, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- H : Habitat humide ; pp : habitat pro parte, « partiellement humide » ; NH : habitat non-humide : tendance des habitats hors réglementation
- Dét. ZNIEFF : Guide des « habitats naturels déterminants ZNIEFF de la Région Centre in Gestion des milieux naturels et biodiversité (Sirot et al. 2008 : CBNBP, MNHN, DREAL Centre Val-de-Loire)

- 
- Les observations montrent la présence de 2 végétations d'intérêt communautaire. L'herbier à Potamot du site du Réseau mardelles Sud est une végétation amphibie singulière en zone agricole intensive. L'enjeu de conservation est qualifié de fort au vu du contexte agricole local et son potentiel écologique pour la biodiversité hygrophile. D'autre part, une prairie mésophile a été évaluée comme en mauvais état de conservation à cause de sa faible richesse en espèce et de l'abondance d'espèces végétales rudérales. Cependant, au vu du contexte paysager, les enjeux contextualisés sont forts pour cet habitat ;
  - L'inventaire des végétations soulignent la présence de formation hygrophile au niveau du Bassin communal-centre où la Germandrée des Marais est présente, celle-ci devra faire l'objet d'un suivi de population ;
  - La jachère calcicole peut avérer un potentiel écologique en zone ouverte. En effet, les jachères stabilisées offrent à l'avifaune et aux insectes pollinisateurs une niche-ressource et un refuge à travers le paysage agricole conventionnel
- 

### 6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

#### **Herbiers pionniers de plantes immergées des eaux calmes mésotrophes à eutrophes**

Code Corine Biotopes : 22.4314 / Code Eunis C1.23 / C1.33 / C2.34/ Code Natura 2000 : 3150



Végétations amphibies à Potamots (à droite) et Potamot de Berchtold (à gauche)  
Site de Réseau mardelles sud

La méthode d'inventaire employée a permis de délimiter une communauté à Potamot de Berchtold. Cette communauté s'associe avec des végétations amphibies en périphérie du point d'eau, à de faibles profondeurs. La végétation se caractérise par des espèces basiphiles d'eau stagnante. Dans des conditions stables, cette végétation s'accompagne d'autres espèces de Potamots, de Cératophylles et de Scirpes des Marais. Au vu du contexte singulier de cet habitat, il est à valoriser au vu de conserver les espèces inféodées.

**Enjeu floristique : Fort**

---

Etat de conservation : Moyen

Intérêt patrimonial : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : pro-partie

---

### **Prairie mésophile de fauche**

Code Corine Biotopes : 38.2 / Code Eunis : E22.2 / Code Natura 2000 : 6510



Prairie mésophile de fauche en mauvais état de conservation

La flore de la zone enherbée a été identifiée comme le cortège des prairies mésophiles et de la flore rudérale. Les enjeux de conservation sont forts. En effet, les prairies se raréfient dans un paysage à fort dominance de monocultures. Ce milieu nécessite une fauche annuelle tardive afin d'enrichir le milieu en espèces.

Enjeu floristique : Fort

---

Etat de conservation : Mauvais

Intérêt patrimonial : Classée comme habitat patrimonial

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Non humide

---

## 6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

206 espèces de flores ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 1 espèce est patrimoniale dans le contexte de la commune. Ceci constitue une diversité qui peut paraître faible. En effet, les inventaires ont été réalisés dans une aire géographique à activité agricole intensive où la diversité des éléments paysagers est faible, et dont la distance entre éléments semi-naturels est grande. Cependant, les milieux inventoriés sont variés dans leur structure (boisements, végétations amphibies, prairies et friches).

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#). La liste complète des espèces observées est en annexe.

### 6.2.1 Flore indigène patrimoniale

1 espèce patrimoniale et protégée a été recensée lors des inventaires : il s'agit de la Germandrée des marais. Dans le contexte agricole de la commune, la présence du Potamot de Berchtold dans une mare est remarquable, bien que l'espèce ne soit pas considérée comme patrimoniale.

Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :

Nom Français Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régionale	LRE	LRN	LRR	Dét.	Rareté			
Germandrée des marais <i>Teucrium scordium L., 1753</i>	-	-	PR	LC	LC	LC	DZ	R	200 m <sup>2</sup> au sien du Réseau de mardelles	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

#### Légende :

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : LC : préoccupation mineure.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (CORDIER J. & FILOCHE S., 2016) : R : rare.

La Germandrée des marais constitue une population isolée de 200 m<sup>2</sup> dans une mardelle très rudéralisée dont le fond peut être inondé en hiver. Cette espèce ne reflète pas les réels états de conservation du milieu.

## 6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

2 espèces végétales présentent un caractère envahissant et peuvent se substituer à la végétation originelle de la région naturelle : elles sont alors qualifiées d'invasives (Muller S. (Ed.), 2004).

L'Ambroisie à feuilles d'armoise fait l'objet de l'arrêté préfectoral du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé interdit et arrêté du 1er juillet 2022 pour le département de l'Indre.

Un foyer de Renouée du Japon a été remarqué cette année.

Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune

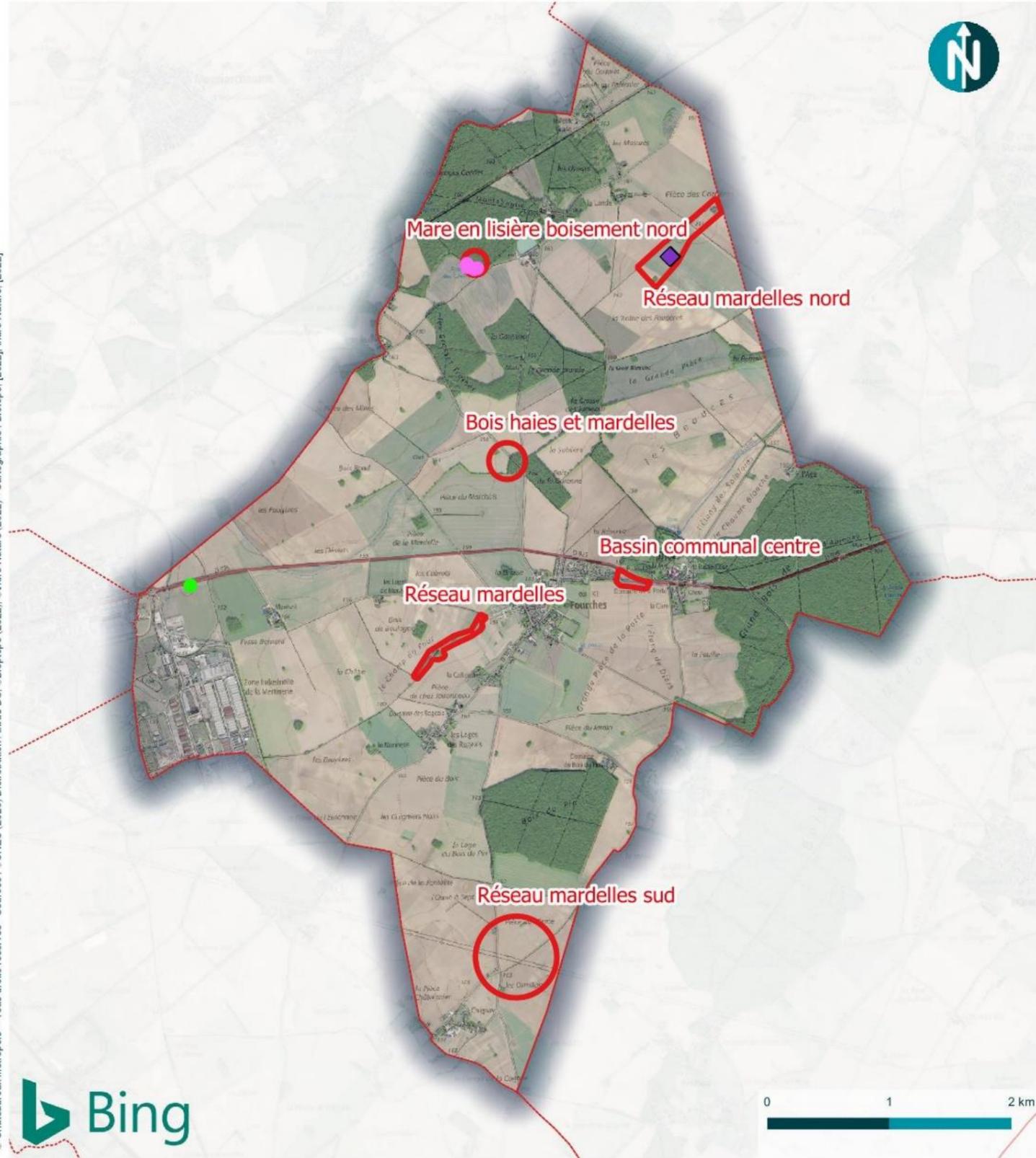
Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Localisation et dynamique	Recouvrement / effectif estimé	Source
Ambroisie à feuilles d'Armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Espèce invasive potentielle	Inventoriée dans le secteur de « Mare en lisière de Boisement Nord »	4 pieds	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Espèce invasive avérée	Inventoriée dans le secteur de « Mare en lisière de Boisement Nord »	1 pied	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

## 6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 206 espèces observées ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 1 est patrimoniale protégée à l'échelle régionale. Une seconde espèce (Potamot de Bertchold) citée dans le zoom sur quelques habitats patrimoniaux est remarquable dans notre contexte. Cependant elle n'est pas patrimoniale, car non protégée.
- En raison des méthodologies d'inventaire, toutes les espèces clefs ont été observées lors de la dernière campagne d'inventaires.
- Une faible abondance de végétations amphibies et aquatiques au sein de mardelles, mais aussi à l'échelle du paysage souligne une faible probabilité d'habitats de substitution pour les espèces inféodées à ces milieux. La « Mare en lisière de boisement Nord » reste un habitat potentiel, car peut eutrophiser et végétaliser.

Les enjeux floristiques sont globalement faibles à l'échelle de la commune. Néanmoins, ils ne sont pas homogènes sur l'ensemble de la commune et peuvent être forts localement. Un enjeu de conservation existe pour l'habitat de la Germandrée des Marais. Enfin, une attention particulière sur le site de la « Mare en lisière boisement Nord » sera portée sur la gestion de l'Ambroisie à feuilles d'Armoise, espèce de flore exotique envahissante faisant l'objet d'une régulation.

© Chateauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CNES (2020) Distribution Airbus DS, ©Biotope (2022), ©Indre Nature (2022) - Cartographie : Biotope, [2022], Indre Nature, [2022]



CHÂTEAUX  
Métropole

## Cartographie des espèces de flore patrimoniale, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Commune
- Secteurs étudiés

### Flore patrimoniale et / ou protégée

- Germandrée des marais

### Espèces invasives

- Ambroisie élevée
- Renouée du Japon



Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune

## 7 Inventaires de la faune

### 7.1 Insectes

#### 7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations insectes ont été portées sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquet, sauterelle et mantidés) et les odonates (libellules et demoiselles). Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique présentant un enjeu réglementaire ou de conservation ont également été relevés.

- 68 espèces d'insectes ont été inventoriées lors des prospections réalisées entre les mois mai et août 2022 dont :
  - 26 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 25 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - 16 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 26,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - 25 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 41,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - 1 espèce de coléoptères saproxylophages protégées et/ou patrimoniales.

La liste complète des espèces observées en 2022 est présentée en annexe de ce document.

#### 7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeu

8 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Azuré des Coronilles <i>Plebejus argyrognomon</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce méso-xérophile et calcaricole fréquentant les prairies maigres, lisières fleuries, talus chauds secs et buissonneux, prairies mésophiles ensoleillées sur calcaire. Espèce présente sur la commune de Diors au niveau de la zone industrielle de la Martinerie (partie ouest de la commune) : 2 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
<b>Odonates</b>									
Agrion nain <i>Ischnura pumilio</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce pionnière, colonisant notamment les mares récemment créées, peu colonisées par la végétation. Espèce présente sur la commune au niveau d'une mare sur le secteur « réseau mardelles sud » (partie sud de la commune) : 3 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Leste fiancé <i>Lestes sponsa</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce relativement ubiquiste, mais dont les larves restent sensibles à la prédation par les poissons, affectionnant les eaux stagnantes qui occupe une grande variété d'habitats, aussi bien permanents que temporaires, non ombragés et accueillant une importante végétation aquatique émergée. Espèce présente sur la commune au niveau d'une mare sur le secteur « réseau mardelles sud » (partie sud de la commune) : 3 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Leste verdoyant <i>Lestes virens</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes. Espèce présente sur la commune au niveau d'une mare sur le secteur « réseau mardelles sud » (partie sud de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
<b>Orthoptères</b>									
Phanéroptère méridional <i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ	Espèce affectionnant les milieux arbustifs thermophiles, haies, lisière, friches. Espèce présente sur la commune au niveau des secteurs « Réseau mardelles » et « Réseau mardelles nord » : 2 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	LC	NT	DZ	Espèce très discrète et peu courante, elle vit dans la végétation hygrophile à proximité de zones humides tels que les prairies humides, marais et tourbières. Espèce présente sur la commune au niveau d'une mare sur le secteur « réseau mardelles sud » (partie sud de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Méconème fragile <i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ	Espèce xérophile arboricole vivant dans le feuillage de divers arbres et arbustes. Espèce présente sur la commune en lisière de boisement au niveau du « Bois de la Garenne » (partie centrale de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
<b>Coléoptères saproxylophages</b>									
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	NT	-	-	DZ	Espèce de plaine affectionnant tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés. Espèce présente sur la commune au niveau des secteurs « Bois haies et mardelles », « Réseau mardelles sud » et au niveau du lieu-dit « Pièce de chez Jouanneau » : 6 individus ou indices de présence observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



Grand Capricorne



Azuré des Coronilles



Agrion nain



Méconème fragile

### 7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

#### 7.1.3.1 *Le cortège forestier*

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairière que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces comme le Citron (*Gonepteryx rhamni*), l'Azuré des Nerpruns (*Celastrina argiolus*), le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*), le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*), le Méconème fragile (*Meconema meridionale*).

Sur des milieux plus thermophiles, on retrouve le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*).

Enfin, au niveau des secteurs présentant des chênes mûres isolés ou non, on retrouve une espèce saproxylophage d'intérêt : le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*). Les larves de cette espèce consomment du bois non décomposé généralement sénescant.

#### 7.1.3.2 *Le cortège prairial*

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme le Procris (*Coenonympha pamphilus*), le Demi-deuil (*Melanargia galathea*), le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*), le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*). On peut également citer en périphérie de ce cortège des espèces thermophiles voire xérophiles comme l'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*), le Flambé (*Iphiclides podalirius*), le Criquet italien (*Calliptamus italicus*), l'Œdipode turquoise (*Œdipoda caerulea*) et le Criquet noir-ébène (*Omocestus rufipes*), et des espèces ubiquistes, vivant dans des habitats très variés, comme le Vulcain (*Vanessa atalanta*), le Machaon (*Papilio machaon*), la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) et la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

#### 7.1.3.3 *Le cortège aquatique ou humide*

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de leur affinité écologique.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau stagnante, comme le Sympétrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*), l'Agrion délicat (*Ceragrion tenellum*) et l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*). Un sous cortège d'intérêt est également présent : celui des espèces d'eaux stagnantes temporaires, avec le Leste fiancé (*Lestes sponsa*), le Leste verdoyant (*Lestes virens*) et l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*). Ce dernier affectionne les zones humides pionnières.

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation rivulaire, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) ou le Tétrix riverain (*Tetrix subulata*).



Mare en limite forestière favorable aux odonates



Lisière de boisement favorable aux insectes



Mare s'asséchant en été favorable aux odonates



Chêne mûre favorable au Grand Capricorne



Friche prairiale favorable aux orthoptères et aux lépidoptères



Boisement favorable aux insectes forestiers

## 7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

### 7.1.4.1 Les rhopalocères

26 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Diors. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence d'1 espèce patrimoniale en 2022 : l'Azuré des Coronilles. Cette espèce patrimoniale est localisée au niveau des secteurs de friches prairiales aux abords de la zone industrielle de la Martinerie.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 1 espèce patrimoniale présente dans la bibliographie n'a pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Petite Tortue (*Aglais urticae*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune de Diors au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

Ainsi, au sein de la commune de Diors, les friches prairiales ensoleillées sur calcaire, où la Coronille sp. se développe, présentent un fort enjeu de conservation pour les rhopalocères au regard des espèces contactées sur ce secteur.

### 7.1.4.2 Les odonates

16 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Diors. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 3 espèces patrimoniales en 2022 : l'Agrion nain, le Leste fiancé et le Leste verdoyant. Ces espèces patrimoniales ont toutes été localisées au sein d'une mare au sud de la commune. Ainsi, les mares présentant une végétation rivulaire et s'asséchant en partie lors des températures les plus chaudes de l'été présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021), aucune autre espèce patrimoniale n'est mentionnée sur la commune.

### 7.1.4.3 Les orthoptères

25 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Diors. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 3 espèces patrimoniales en 2022 : le Méconème fragile, le Phanéroptère méridional, le Grillon des marais. Cette dernière espèce patrimoniale est localisée au niveau des végétations hygrophiles bordant une mare au sud de la commune. Ce milieu présente un enjeu de conservation évalué à moyen.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 1 espèce patrimoniale présente dans la bibliographie n'a pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune de Diors au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

#### 7.1.4.4 Les coléoptères saproxylophages

Un coléoptère saproxylophage protégé et patrimonial a été mis en évidence lors des inventaires menés au sein des six zones prospectées sur la commune de Diors et des observations opportunistes faites sur le reste de la commune. Il s'agit du Grand Capricorne présent sur au moins trois secteurs de la commune au niveau de boisements de chênes mûtures.

On notera par ailleurs que la base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021 signale la présence d'un autre coléoptère patrimonial sur la commune : le Lucane cerf-volant. Cette espèce est jugée comme pouvant être encore présente en 2022 sur la commune de Diors au regard des habitats disponibles et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

## 7.2 Amphibiens

### 7.2.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et de juin 2022, une espèce d'amphibiens et un groupe d'espèces ont été contactées au sein de la commune : la Rainette verte et le complexe des Grenouilles « vertes » (on notera que ce complexe regroupe trois espèces difficilement distinguables sur le terrain : *Pelophylax ridibundus*, *P. kl. esculetus* et *P. lessonae*). Il est toutefois probable qu'une grande partie d'entre elles correspondent à *P. kl. esculentus*. Ainsi, seul ce taxon a été retenu dans la suite de cette analyse.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune de Diors représente environ 10,5 % de la diversité départementale (19 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les deux espèces d'amphibiens recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Rainette verte <i>Hyla arborea</i>	-	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce typique des mosaïques de milieux arborés ou buissonnants entrecoupés de zones ouvertes et de points d'eau ensoleillés. Si elle	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							apprécie la proximité de la végétation (mares, queues d'étangs), l'espèce peut également adopter un comportement pionnier et coloniser les dépressions temporaires. Espèce contactée au niveau du secteur « Réseau mardelles sud » (mare au sud de la commune) : 5 individus observés en 2022.		
Grenouille commune <i>Pelophylax kl. esculentus</i>	An. V	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Espèce présente au niveau de l'ensemble des zones aquatiques (mares, bassins...) : 16 têtards ou individus adultes observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (IUCN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

#### 7.2.3.1 Les milieux aquatiques

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares/bassins végétalisés, bien exposés, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares empoisonnées sont évitées par la plupart des espèces (prédation), à l'exception des grenouilles « vertes ».



Mare permanente empoisonnée peu favorable aux amphibiens



Mare temporaire favorable aux amphibiens



Bassin favorable aux amphibiens

#### 7.2.3.2 *Les habitats terrestres*

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies/friches constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».



Haie ceinturant la mare à l'hivernage des amphibiens



Bois des Usages Gardés favorable à l'hivernage des amphibiens

#### 7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- 2 espèces protégées d'amphibiens ont été observées au sein des six zones prospectées sur la commune de Diors. Ces deux espèces sont considérées comme « quasi-menacées » sur la liste rouge nationale mais elles restent néanmoins communes en Centre-Val de Loire (la Grenouille commune et la Rainette verte).
- Le groupe des amphibiens ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune de Diors au regard des observations réalisées en 2022.
- 1 espèce protégée et patrimoniale présente dans la bibliographie n'a pas fait l'objet d'observations directes au cours des passages réalisés en 2022 : Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune de Diors au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

---

L'ensemble des habitats aquatiques stagnants sont favorables à la reproduction des amphibiens. Les boisements, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres. On notera également que les milieux pionniers ouverts et ensoleillés à substrat meuble et à végétation basse et discontinue sont favorables au Crapaud calamite (non observé en 2022 mais potentiellement présent notamment sur le secteur des « Fourches »), d'enjeu moyen de conservation.

---

### 7.3 Reptiles

#### 7.3.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, deux espèces de reptiles ont été observées au sein de la commune : le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies. Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune de Diors représente environ 20 % de la diversité départementale (10 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

#### 7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les deux espèces de reptiles recensées sont protégées et donc considérées comme patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés

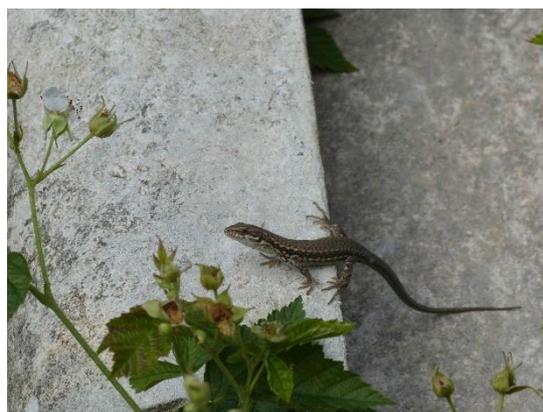
Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Espèce présente en lisière de haie (secteur « Réseau mardelles ») mais également au niveau de la zone industrielle de la Martinerie (partie ouest de la commune) : 2 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Espèce présente sur de nombreux secteurs de la commune (lisières de boisements, zones anthropiques (ancienne voie ferrée, bâtiments...), haie...): 23 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Lézard des murailles



Lézard des murailles

### 7.3.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Au niveau de la commune de Diors, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de deux milieux :

- Les milieux anthropiques (gravas, empierrements...) ;
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

#### 7.3.3.1 *Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés, les gravas mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

#### 7.3.3.2 *Les écotones*

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisements ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune de Diors. On y retrouve notamment les deux espèces de reptiles observés lors de la phase terrain en 2022 : le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies.



Habitat anthropique favorable aux reptiles (gravats)



Habitat anthropique favorable aux reptiles (enrochement)



Ecotone favorable aux reptiles

#### 7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 2 espèces protégées de reptiles ont été observées au sein des six zones prospectées sur la commune de Diors. Ces deux espèces restent communes et non menacées en région Centre-Val de Loire et en France.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune de Diors.
- 1 espèce protégée présente dans la bibliographie vient compléter les observations de l'année 2022 : Vipère aspic (*Vipera aspis*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune de Diors au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, des mares... Ils seront à préserver dans le but de maintenir les espèces communes de reptiles présentes sur la commune.

---

### 7.4 Oiseaux

#### 7.4.1 Résultats de prospection

Lors des inventaires, 72 espèces d'oiseaux ont été observées en période de reproduction sur la commune de Diors. Parmi les espèces observées, 55 sont protégées au niveau national. Les autres espèces nicheuses observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

Six espèces sont également d'intérêt communautaire : l'Œdicnème criard, le Busard Saint-Martin, le Busard cendré, le Pic mar, la Pie-grièche écorcheur et l'Alouette lulu.

Le nombre d'espèces d'oiseaux en période de nidification observées en 2022 sur la commune de Diors représente environ 42,9 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

#### 7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

29 espèces sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire. A l'exception du Gobemouche noir, toutes sont nicheuses (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales/friches de la commune. En 2022, 32 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les villages et autres hameaux qui ponctuent les grandes plaines agricoles. Espèce pouvant nicher au sein des fermes et vieilles bâtisses de la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Œdicnème criard <i>Burhinus oediconemus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les milieux secs avec un paysage présentant des zones de végétations rase et clairsemée, d'aspect steppique (bocage, culture, prairie ou pâture rase, friche, steppe, pelouse sèche, naturelle ou artificielle (aérodrome, terrain militaire, golf, carrière) ainsi que les grèves naturelles des cours d'eau à dynamique forte. Espèce pouvant nicher au niveau des secteurs à végétation rase ou dans les cultures à large inter-rangs. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés notamment sur le secteur « Mardelles communales nord ».	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Oiseau assez éclectique fréquentant parcs urbains, jardins, vergers, haies, lisière des bosquets et des ripisylves. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins, lisières). En 2022, 13 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières des forêts, les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins,	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							lisières). En 2022, 1 contact de l'espèce ont été réalisés.		
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	NT	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les milieux cultivés (blé et orge d'hiver). Cependant, certaines régions accueillent encore une majorité de couples dans des milieux naturels, et certaines populations restent inféodées à des milieux tels que les landes ou les clairières forestières. Espèce pouvant nicher au niveau des cultures de céréales (blé, orge) présentes sur la commune. En 2022, 4 contacts de l'espèce en chasse ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	VU	DZ ss cond.	Espèce dont le milieu de vie est constitué d'une grande variété de milieux ouverts : marais arrière-littoraux, prairies humides de fauche ou pâturées, plaines cultivées ou plateaux consacrés à la polyculture et à l'élevage ainsi que les garrigues basses demeurent ses zones de chasse et de nidification de prédilection. Espèce pouvant nicher au niveau des cultures de céréales (blé, orge d'hiver) présentes sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce en chasse ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce cavernicole nichant au sein des boisements âgés présentant de vieux arbres à cavités, des cavités naturelles par pourrissement du bois ou des loges creusées par les pics. On le retrouve également en milieu rupestre. Espèce pouvant nicher au niveau des boisements mûres de la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce en chasse ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i>	-	-	NT	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les champs de blés, les prairies et cultures ouvertes de céréales (blé, avoine, orge, seigle, de luzerne, ou de pois, voire de lin ou de colza). Elle aime les sols frais, bien drainés, mais pas trop secs, et évite arbres, arbustes ou taillis trop serrés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce pouvant nicher au niveau des cultures sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.		
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises mais également au niveau des bâtiments et autres constructions comme les ponts. Espèce nicheuse certaine au niveau du lieu-dit les « Fourches ». En 2022, 75 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce des milieux forestiers attirés par les boisements avec la présence de vieux arbres et d'arbres morts. Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les grands espaces herbacés, surtout naturels mais aussi exploités par l'homme, steppes herbeuses, landes, particulièrement militaires, côteaux herbeux, parties enherbées des plateaux, prairies extensives, grandes pâtures, parcelles de céréales et leurs marges incultes... Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales/friches de la commune. En 2022, 13 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau affectionnant les zones découvertes, cultivées ou non, avec haies, buissons, bocages ou lisières de bois. Espèce pouvant nicher dans des zones buissonnantes au sein des cultures de la commune. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	LC	EN	VU	DZ	Espèce inféodé aux milieux humides de plaine, parfois de très faibles superficies comme les lacs, les étangs, les bords de rivières où poussent les roselières, les typhaies, les	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							jonchaies, les cariçaies, les oseraies parsemées de petits buissons de saules. De nouveaux sites de nidification ont été découverts récemment dans des milieux originaux comme les prairies de fauche, les champs de colza... Espèce pouvant nicher dans les cultures de colza de la commune. En 2022, 1 mâle chanteur entendu dans un champ de colza.		
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	DZ ss cond.	Espèce occupant les habitats constitués par les lisières de bois ou boqueteaux, de préférence dans les zones humides. Ce rapace fréquente aussi les terrains découverts, en particulier les landes et terres cultivées avec arbres. Espèce pouvant nicher sur la commune de Diors. En 2022, 1 contact de l'espèce en chasse a été réalisé au niveau de la zone industrielle de la Martinerie.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. L'habitat de l'espèce va des espaces les plus ouverts (openfield agricole) aux milieux semi-ouverts les plus divers (bocage, prés-bois, espaces urbanisés...) Espèce pouvant nicher notamment au niveau des pylônes haute tension traversant la commune ou au sein des arbres isolés. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés, principalement des individus en chasse.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	DZ ss cond.	Espèce fréquentant les forêts de feuillus ou les forêts mixtes, les vergers de plein vent, les parcs. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés en août ; il s'agissait d'individus en migration s'alimentant.	Faible (migration)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les bâtiments agricoles (granges, écuries, fermes,) et les maisons.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce pouvant nicher au niveau des fermes de la commune notamment. En 2022, 71 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les milieux semi-ouverts présentant des buissons bas épineux, des perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, de zones herbeuses et de gros insectes. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau assez ubiquiste ; il occupe tous types de milieux ouverts parsemés de buissons et d'arbres. Espèce pouvant nicher sur la commune sur de nombreux secteurs. En 2022, 15 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une large gamme de milieux ouverts et semi-ouverts présentant une mosaïque de milieux cultivés et non-cultivés (polyculture, vergers, landes, forêts claires, ...). Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Perdrix grise <i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fortement inféodée aux plaines agricoles. Elle apprécie notamment les mosaïques de cultures diversifiées, comprenant des céréales d'hiver, avec des zones refuges (haies, buissons...) Espèce pouvant nicher au niveau des cultures sur la commune. En 2022, 7 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	LC	NT	VU	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les forêts de feuillus ou mixtes dont les sous-bois sont faiblement représentés lui permettant ainsi de chasser et de chanter sous les frondaisons.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce pouvant nicher au niveau des gros boisements sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé au niveau du « Grand Bois de Diors ».		
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	DZ ss cond.	Espèce recherchant les broussailles arbustives des clairières et régénérations forestières, les landes, les pentes broussailleuses sèches, mais également les boisements frais, les saulaies, les aulnaies-frênaies, les peupleraies claires. Les grands jardins et vergers mal entretenus, les haies, les remblais de chemin de fer, les anciennes carrières lui conviennent également. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux, mais pas trop. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 12 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nidifier, et d'espaces dégagés riches en plantes herbacées où il peut se nourrir. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment au niveau des zones d'habitations présentant des espaces verts. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé au niveau du village de Diors.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 7 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses qu'elle trouve dans les stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés... Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant généralement les milieux ouverts et bocagers situés à proximité des constructions humaines. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ SS cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016). Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (mares, bassins...) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

Tableau 9 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges

Répartition des espèces d'oiseaux observées par cortèges				
Milieux boisés	Milieux semi-ouverts (arbustifs)	Milieux urbains	Milieux aquatiques	Milieux ouverts
38 espèces	10 espèces	9 espèces	5 espèces	10 espèces

#### 7.4.2.1 Le cortège des milieux boisés

Les milieux boisés sont bien représentés sur les parties nord, est et sud-est de la commune. C'est au sein de ce cortège que l'on retrouve la plus grande diversité spécifique avec 38 espèces. La plupart des espèces observées associées à ce type de milieu reste commune pour la région et ne subissent pas de menace particulière en France ou en Centre-Val de Loire.

9 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieux (Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Pigeon colombin, Pic mar, Faucon hobereau, Faucon crécerelle, Pouillot siffleur, Pouillot fitis, Tourterelle des bois) ; 1 espèce supplémentaire a été observée en phase migratoire (Gobemouche noir).

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

---

#### 7.4.2.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part de manière relictuelle et éparse sur le reste de la commune. On notera toutefois que ce type de milieu est bien représenté au niveau de la zone industrielle de la Martinerie. Les espèces rencontrées sur ce type de milieu présentent toutes un enjeu particulier. On notera ainsi la présence au sein de ce cortège de 5 espèces patrimoniales : Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Fauvette des jardins.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

---

#### 7.4.2.3 *Le cortège des milieux urbains*

Les milieux anthropiques sont présents principalement au niveau du village de Diors mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce cortège regroupe un peu moins d'une dizaine d'espèces. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

5 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieux (Chevêche d'Athéna, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Serin cini, Effraie des clochers).

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

---

#### 7.4.2.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides sont peu représentés au sein de la commune de Diors. Seules quelques mares et bassins sont présents sur la commune.

Les espèces inféodées à ces milieux sont donc peu fréquentes et peu abondantes lors des inventaires réalisés. On notera que sur les 5 espèces privilégiant ce type de milieux, 1 seulement est patrimoniale : Bruant des roseaux. Cette espèce n'a d'ailleurs pas été observée

au sein d'une zone humide (milieu originel de l'espèce) lors des inventaires de terrain de 2022 mais au sein des cultures dans un champ de colza (milieu de substitution).

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu faible de conservation.

---

#### 7.4.2.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts et notamment les espaces cultivés recouvrent une grande partie de la commune. Quelques prairies/friches sont également présentes au niveau de la zone industrielle de la Martinerie.

On notera que peu d'espèces ont été contactées sur ce type de milieu : 10 espèces. Toutefois, une grande partie d'entre elles sont identifiées comme patrimoniales et peuvent nicher sur la commune (Alouette des champs, Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Caille des blés, Bruant proyer, Alouette lulu, Perdrix grise). A ces espèces peuvent également s'ajouter le Bruant des roseaux observé en contexte de grande culture (culture de colza).

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles à la recherche d'insectes.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu globalement moyen de conservation voire ponctuellement fort.

---

### 7.4.3 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- 72 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune de Diors en période de reproduction. Au niveau réglementaire, 55 sont protégées au niveau national et 6 sont d'intérêt communautaire (Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Pic mar, Pie-grièche écorcheur et Alouette lulu).
- 29 espèces sont considérées comme patrimoniales, dont 10 sont « vulnérables » sur les listes rouges nationale ou régionale (Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Bruant jaune, Gobemouche noir (migrateur), Linotte mélodieuse, Serin cini, Tourterelle des bois, Busard cendré, Bruant des roseaux, Pouillot siffleur).
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un enjeu moyen à fort de conservation sur la commune de Diors.
- Grâce à la synthèse bibliographique, complémentaire à cet inventaire, donnant à un temps t, sur certaines zones, une image de la commune, 13 espèces patrimoniales présentes en période de reproduction dans la bibliographie se rajoutent : Autour des palombes, Héron garde-bœufs (en alimentation), Circaète Jean-le-Blanc, Pic épeichette, Pic noir, Élanion blanc, Cochevis huppé, Aigle botté, Torcol fourmilier, Pie-grièche à tête rousse, Milan noir (en alimentation), Goéland leucopnée (en alimentation), Huppe fasciée (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des

habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Le cortège d'espèces des milieux boisés et arbustifs représente un enjeu moyen à fort de conservation au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux urbains représente un enjeu de conservation globalement moyen au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux humides représente un enjeu de conservation faible au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux ouverts représente un enjeu moyen de conservation voire ponctuellement fort au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

## 7.5 Mammifères (hors chiroptères)

### 7.5.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, sept espèces de mammifères terrestres ont été observées au sein de la commune : Chevreuil européen, Cerf élaphe, Hérisson d'Europe, Lièvre d'Europe, Lapin de garenne, Sanglier, Renard roux. L'une de ces espèces est protégée en France (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A)).

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune de Diors représente environ 14,6 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Deux espèces de mammifères terrestres recensés sont protégées et donc patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins. En dehors des zones de culture intensive, espèce présente sur	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							l'ensemble de la commune de Diors : 2 indices de présence de l'espèce observés en 2022 (individu écrasé ou crotte).		
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	NT	LC	-	Espèce pouvant s'installer dans presque tous les milieux en densité parfois élevée étant donné la faible surface de son domaine vital (jusqu'à 1 hectare pour une colonie). Elle fréquente notamment les milieux semi-ouverts : cultures ou plaines avec des haies, bocage, vigne, mais aussi la garrigue. Espèce présente au niveau du secteur de « Réseau mardelles » : 2 indices de présence de l'espèce observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

### 7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères, on distingue 2 type d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts.

#### 7.5.3.1 Les milieux forestiers / ripisylves

Les boisements présents au niveau de la commune se concentrent principalement sur les parties nord, est et sud-est de la commune.

Ces formations sont plus ou moins denses avec la présence d'arbres mûres notamment au « Grand Bois de Diors », au « Bois des Usages Gardés »... La strate arbustive présente dans ces différents milieux est par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieux. Le Renard roux, le Sanglier sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement). On notera également la présence du Cerf élaphe sur le secteur notamment sur la partie nord de la commune.

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied, de transit et aussi comme site de reproduction.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

---

#### 7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les cultures sont présentes sur une grande partie de la commune. De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les quelques prairies/friches peuvent être fréquentées par le Renard roux, le Lapin de Garenne, le Hérisson d'Europe, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen vient s'y alimenter de nuit.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

---

#### 7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères

- 7 espèces sont recensées sur la commune en 2022, dont 1 est protégée en France : le Hérisson d'Europe. On notera également la présence parmi ces espèces d'une espèce considérée comme patrimoniale : le Lapin de Garenne.
  - 1 espèce protégée présente dans la bibliographie n'a pas fait l'objet d'observations directes sur la commune au cours des passages réalisés : Ecureuil roux (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune de Diors au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.
  - Le groupe des mammifères représente un enjeu de conservation faible au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.
- 

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est faible pour les mammifères terrestres.

---

## 7.6 Chiroptères

### 7.6.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées en période estivale, 8 espèces et 4 groupes d'espèces de chauves-souris ont été contactées au sein de la commune.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune de Diors est moyenne, avec au moins 36 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

## 7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France et 6 présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial et/ou leur activité sur la commune.

Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	VU	LC	NT	DZ	Espèce typiquement forestière et bocagère. Contactée en 2022 au niveau du bassin communal centre.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux. Contactée avec certitude en 2022 au niveau d'un boisement du plateau cultivé (Bois haies et mardelles). Groupe d'espèce contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	LC	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Contacté avec certitude au sein du plateau cultivé au nord (Réseau mardelles nord). Le groupe d'espèces est contacté au niveau des 3 points au nord de la commune.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce forestière affectionnant les zones humides. Contacté avec certitude au sein du plateau cultivé au nord (Réseau mardelles nord). Le groupe d'espèces est contacté au niveau des 3 points au nord de la commune (Réseau mardelles nord, Bois haies et mardelles et Bassin communal centre).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce arboricole typique plutôt forestière qui chasse en altitude. Contactée au niveau des boisements (Bois haies et mardelles et Bassin communal centre). Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	LC	VU	NT	DZ	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée avec certitude au sein du plateau cultivé au nord (Réseau mardelles nord). Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée sur 4 points d'écoute (excepté le Bassin communal centre). Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce migratrice plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	DD	DZ	Espèce plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

### 7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bocager et forestier	Anthropique Cavernicole	Cavernicole

La Noctule commune est une espèce plutôt ubiquiste mais essentiellement arboricole. Elle est classée vulnérable à l'échelle locale et son comportement de vol en altitude la rend très sensible aux éoliennes.

Le cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Grand murin ou le Petit rhinolophe gîtent souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : château, mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés alentours. Pour les espèces, et notamment le Petit rhinolophe ou les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

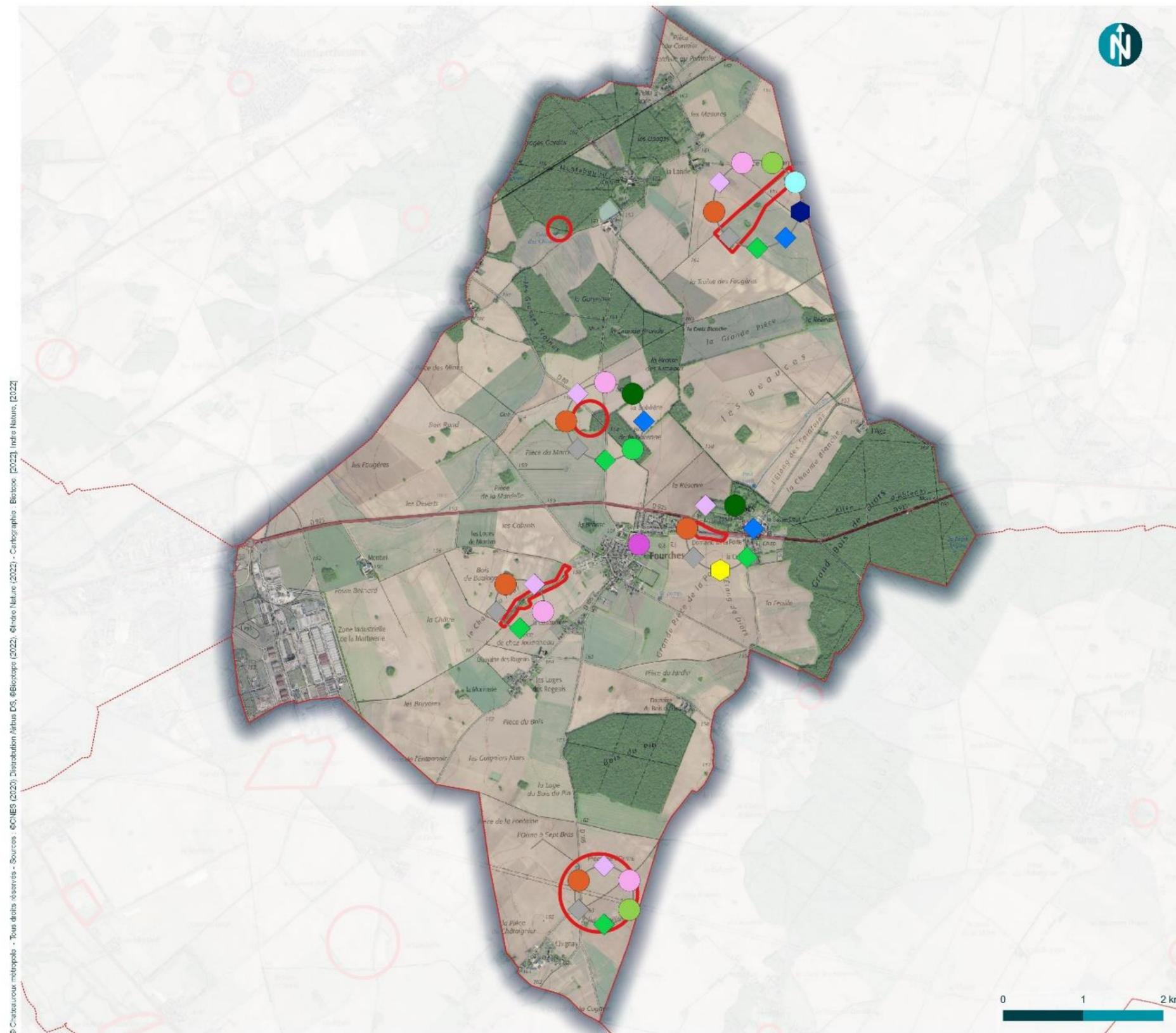
#### 7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 8 espèces et 4 groupes d'espèces recensés sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Les bâtiments de la commune abritent au moins 1 gîte pour des Pipistrelles indéterminées ;
- 2 espèces remarquables présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes sur la commune même si un groupe d'espèces associé a été contacté. Ces espèces (Murin à oreilles échancrées et Petit rhinolophe) sont jugées présentes sur la commune de Diors au vu des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion ;
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

---

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.

---



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHIES (2023), Distribution Aireur DS, ©Biotopie (2022), ©Indre Nature (2022) - Cartographie : Biotopie (2022), Indre Nature, (2022)



## Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

### Taxons contactés en 2022

- ◆ Barbastelle d'Europe
- Sérotine commune
- ◆ Grand murin
- Murin de Natterer
- Noctule de Leisler
- Noctule commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle commune
- ◆ Groupe Sérotine commune / Noctules
- ◆ Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
- ◆ Groupe Oreillard roux / gris
- ◆ Murins indéterminés
- Pipistrelles indéterminées



Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.

## 8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels, support des trames écologiques, ont été prospectés dans le cadre de cette étude. Ils sont présents sous forme de mosaïques et dans un état bon à dégradé. Les espaces de bonne qualité correspondent majoritairement à des boisements. Ils sont globalement très dispersés au sein des secteurs étudiés et les connexions entre eux sont aléatoires. Les grands secteurs de cultures, et la zone urbanisée, constituent des obstacles majeurs.

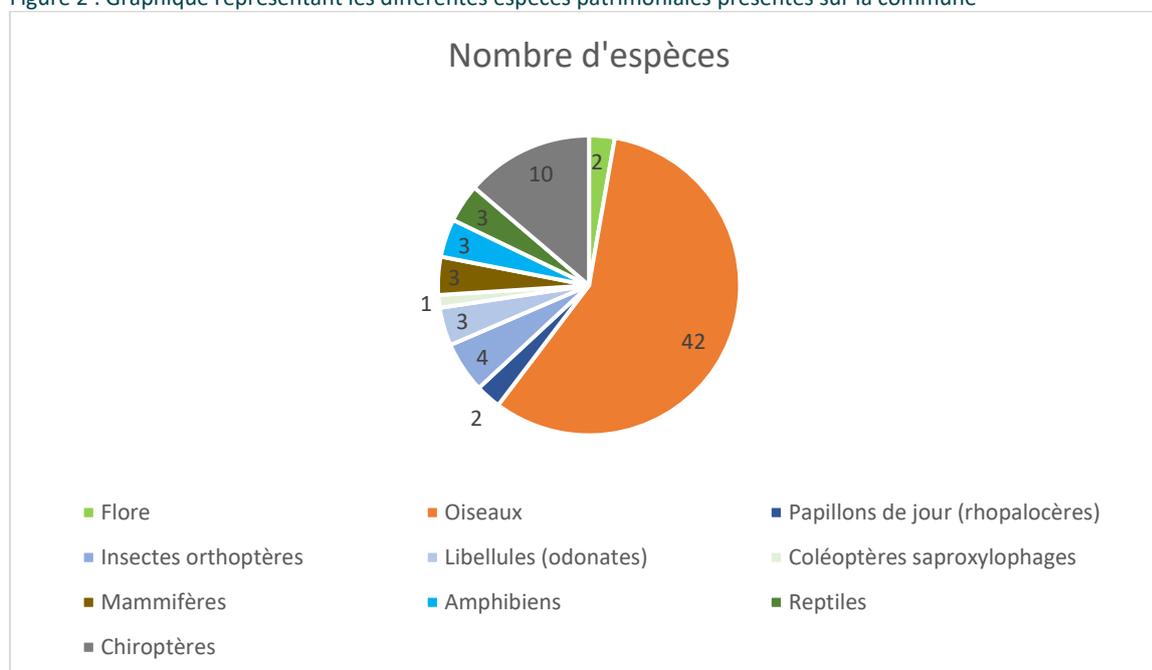
## 9 Synthèse des enjeux écologiques

La commune de Diors, située en Champagne berrichonne, est marquée par une dominance des milieux cultivés. Le Grand Bois de Diors présent à l'est et le Bois des Usages au nord regroupent la majorité des habitats boisés. La commune est traversée à l'est par le Ruisseau de Sainte-Fauste (bassin versant de la Thèols) et à l'ouest par un affluent de l'Indre. Le tissu urbain est concentré au centre de la commune.

La commune n'est concernée par aucun zonage de biodiversité.

En tout, ce sont 76 espèces patrimoniales qui sont jugées comme présentes sur la commune au regard des inventaires réalisés et de la bibliographie. Le tableau ci-après regroupe le nombre d'espèces patrimoniales observées par groupe taxonomique.

Figure 2 : Graphique représentant les différentes espèces patrimoniales présentes sur la commune



Parmi des espèces, 52 ont été observées par Biotope et / ou par l'association Indre Nature. 21 ont été tirées de la bibliographie et ont été jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations terrains.

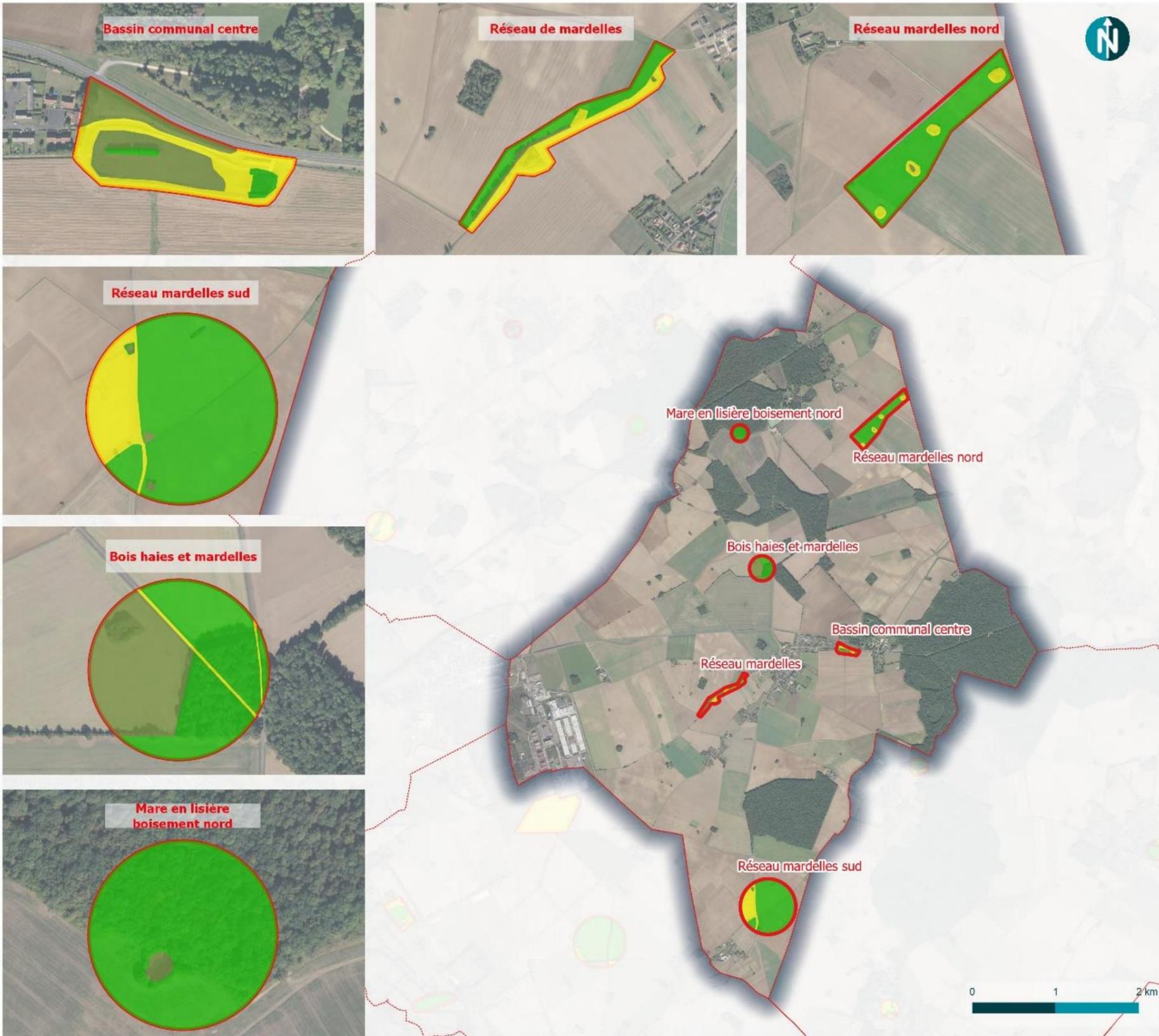
Les enjeux forts sont associés aux végétations herbacées humides, amphibies et aquatiques des mares et mardelles. Les milieux humides et aquatiques sont favorables à la présence d'insectes (Agrion nain, Leste fiancé, Leste verdoyant, Grillon des marais) et d'amphibiens (Rainette verte, Crapaud calamite) et comprennent des espèces de flore à enjeux fort.

Ainsi, le site « Réseau mardelles sud » accueille des herbiers pionniers de plantes immergées des eaux calmes mésotrophes à eutrophes avec une population de Potamot de Berchtold assez singulière au regard du contexte de grandes cultures entourant cet habitat alors qu'on relève Germandrée des Marais (*Teucrium scordium*), protégée en région Centre-Val de Loire, dans le « Réseau mardelles nord ».

Les boisements sont des habitats favorables à la présence de chiroptères. En association avec les milieux humides, ces milieux permettent la présence d'un grand nombre d'espèces patrimoniales, ce qui leur confère un enjeu fort.

On signale également une prairie de fauche et des chênes mûres favorables au Grand Capricorne.

Les habitats ouverts et cultures peuvent avoir un enjeu localement fort, pour la nidification de certains oiseaux de plaine.



## Cartographie des enjeux écologiques

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Délimitation communale
- Secteurs étudiés
- Habitats naturels**
- Boisements mésophiles ou secs
- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Fourrés humides
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humide mésohygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieu aquatique
- Grandes cultures
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés
- Zones totalement artificialisées



Carte 8 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune

## 10 Préconisations de gestion et perspectives

---

La réunion de restitution sur place n'a pas pu être réalisée.

---

La réunion de restitution avait pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune) mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient mis en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. A terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Ce chapitre met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Mettre en place une gestion différenciée sur le parc au centre du village, avec des zones très fréquentées ou utilisées pour les événements et entretenues régulièrement et des zones moins fréquentées plus sauvages, se référer à la fiche C « Gestion différenciée ».

### 10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

#### 10.1.1 Gestion différenciée

La mise en place d'une gestion différenciée est proposée sur les espaces verts et notamment le bassin communal (cf. fiche C). Des zones plus sauvages - fauchées 1 ou 2 fois par an (avec mise en place de panneaux explicatifs) – pourraient facilement être mises en place.

### 10.1.2 Milieux aquatiques et humides

Les mardelles constituent une part de l'identité paysagère et écologique de ce secteur de Champagne Berrichone (réservoirs de biodiversité) et accueillent une biodiversité remarquable : herbiers à Potamot de Berchtold, Germandrée des Marais mais également Agrion nain, Leste fiancé, Leste verdoyant, Grillon des marais, Rainette verte, Crapaud calamite... La commune a une responsabilité particulière vis-à-vis de ces milieux fragiles. Elle doit sensibiliser les propriétaires et engager des missions de suivi écologiques.

La problématique de la ressource en eau (quantité et qualité) ainsi que des dépôts est cruciale à ce sujet.

### 10.1.3 Documents d'urbanisme

A ce jour, toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage ne sont pas retenus au titre des « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi. Une des préconisations serait que la commune puisse faire le nécessaire pour les cartographier et les préserver en attendant la mise à jour du document (cf. fiche I\_1).

Une veille et une recherche d'éventuels pièges à faune (avaloirs, poteaux creux...) sera menée et des corrections seront apportées.

### 10.1.4 Milieux cultivés et bords de champs

Pour préserver ces milieux et favoriser la biodiversité dans les secteurs de grandes cultures, on peut notamment envisager la mise en œuvre du programme Agrifaune (convention entre Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, Fédération Nationale des Chasseurs, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et Office Français de la Biodiversité).

L'ensemble des haies, des boisements, des mares, des étangs, des chemins, des bords de champs et des espaces verts doivent être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

### 10.1.5 Bocage

Le réseau de haies est particulièrement sensible sur ce territoire et certains linéaires disparaissent suite à un changement de propriétaire. Ce constat a été observé sur le terrain.

Un programme de plantation de haies est proposé par le Pays castelroussin. Toute opportunité de création de haie doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

## 10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

Au-delà de préserver l'existant, une stratégie de reconquête et de restauration est nécessaire avec par exemple une démarche de restauration du maillage bocager et un accompagnement du renouvellement des haies existantes afin d'anticiper de leur vieillissement.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler

sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'actions.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

### 10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois, à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, voici plusieurs points qui peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes d'axes pédagogiques, de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel ;
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes ;
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, tels que les portes ouvertes des serres municipales. En effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir réunir parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement ;
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux biodiversité de revues municipales et d'agglomération... ;
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "J'accueille la biodiversité dans ma commune" ;
- Identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département ;
- Créer dans chaque commune une « Aire Terrestre Educative ». Ce dispositif de l'OFB inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.
- ...

## 11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 13 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

## 12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

Ce chapitre présente sous forme de fiche synthétique chacun des sites inventoriés.

Chaque fiche reprend les caractéristiques du site (surface, usages, propriétaire et gestionnaire), des photographies, ses enjeux écologiques (Habitats, Espèces végétales à enjeux, Espèces animales patrimoniales, Espèces exotiques envahissantes, Menaces et Commentaires) et les « points de vigilance en lien avec la gestion », renvoyant au catalogue de préconisations.

### 12.1.1 Mare en lisière boisement nord

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site	Mare en lisière boisement nord
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Pêche, chasse, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<i>Mare</i>
	<i>Prairie mésophile de fauche</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs <b>Végétations herbacées mésophiles ou sèches (habitat d'intérêt communautaire : Prairie mésophile de fauche)</b> Milieu aquatique Grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce à enjeu sur ce site.
Espèces animales patrimoniales présentes	<b>Insectes</b> : aucune espèce d'insecte patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Amphibiens</b> : 1 espèce patrimoniale : Grenouille commune <b>Reptiles</b> : 1 espèce patrimoniale : Lézard des murailles <b>Oiseaux</b> : 2 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Fauvette des jardins, Linotte mélodieuse <b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Chiroptères</b> : <i>pas d'inventaire</i>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Flore : Armoise élevée
Menaces	Menaces liées à la présence de l'Armoise élevée, espèce envahissante observée sur ce site.
Commentaires sur les enjeux	Les enjeux les plus forts sont regroupés au niveau de la prairie, de la mare ainsi qu'au sein de la partie boisée.

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site	Mare en lisière boisement nord
	<p>Les prairies se raréfient dans un paysage à fort dominance de monocultures. Ce milieu nécessite une gestion adaptée afin d'enrichir le milieu en espèces.</p> <p>Les végétations humides et aquatiques ont ici en enjeu fort par la faune qu'elle abrite. Cet habitat est également notamment favorable à la présence d'amphibiens. Les lisières de boisements sont favorables au Lézard des murailles. Les milieux ouverts et semi-ouverts sont quant à eux favorables à la présence de la Linotte mélodieuse, espèce considérée comme vulnérable sur la liste rouge nationale.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Eradiquer l'Ambroisie précocement avant qu'elle ne se propage davantage – cf. mesure D ;</p> <p>Rouvrir la mare et mettre en œuvre une bande tampon pour la protéger des traitements mis en œuvre dans les cultures – cf. mesure E ;</p> <p>Gérer la prairie de manière adaptée au moyen d'une fauche annuelle tardive afin d'enrichir le milieu en espèces – cf. mesure G ;</p> <p>Développer une strate arbustive dans le boisement – cf. mesure J ;</p> <p>Éliminer les dépôts de terre.</p>	
 <p><i>Dépôts de terre contaminés par l'Ambroisie</i></p>	 <p><i>Dépôts de terre</i></p>
	 



Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Mare en lisière boisement nord »



### Synthèse des enjeux - secteur de la mare en lisière de boisement nord

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux

#### Légende

- Commune
- Secteur étudié

#### Enjeu

- Fort
- Moyen

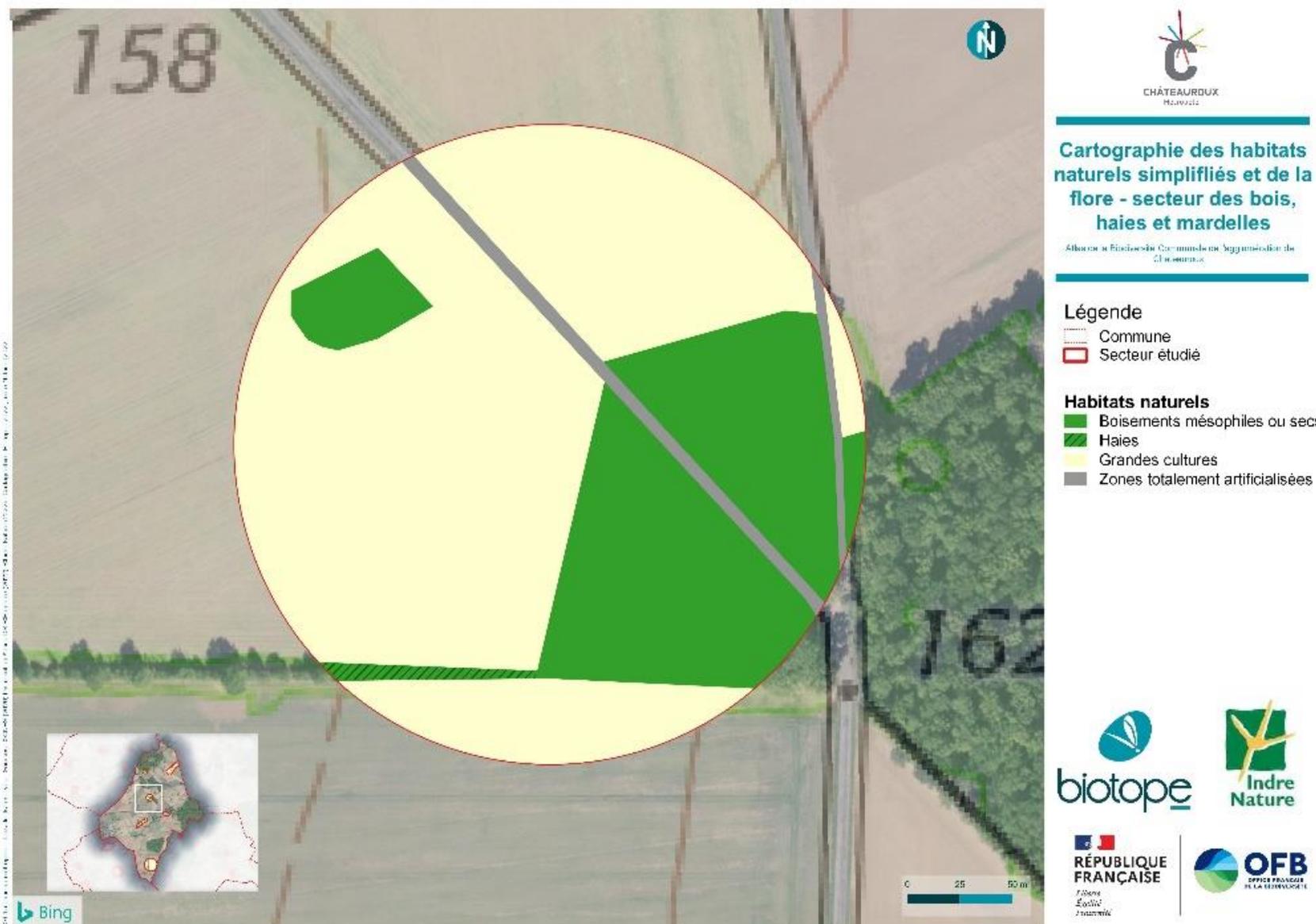


Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mare en lisière boisement nord »

### 12.1.2 Bois haies mardelles

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site	Bois haies mardelles
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	7 ha
Usages	Chasse, culture
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<i>Interface grandes cultures / boisement</i>
	<i>Boisement</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Haies Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	<p><b>Insectes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coléoptères : 1 espèce patrimoniale : Grand Capricorne</li> <li>▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale : Méconème fragile</li> </ul> <p><b>Amphibiens :</b> aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p><b>Reptiles :</b> 1 espèce patrimoniale : Lézard des murailles</p> <p><b>Oiseaux :</b> 5 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Alouette des champs, Bruant jaune, Bruant proyer, Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur</p> <p><b>Mammifères terrestres :</b> aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p><b>Chiroptères :</b> 4 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensées : Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés, Oreillards indéterminés</p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
<b>Commune</b>	Diors
<b>Nom du site</b>	Bois haies mardelles
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
<b>Menaces</b>	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Les milieux cultivés ont un enjeu moyen à fort sur ce secteur. De fait, on note la présence de Bruant jaune et de Bruant proyer au sein de certaines d'entre elles. La présence d'Alouette des champs au sein de l'ensemble de ces cultures est également notable. Le boisement situé au sein des cultures possède également un enjeu en raison des espèces d'avifaune qui y sont présentes. Le boisement situé sur la partie Est du secteur possède un enjeu moyen en raison de la présence de Grand Capricorne et de certaines espèces de chiroptères au sein de ce dernier.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
Préserver et renouveler les haies- cf. mesure A ; Gérer le boisement de manière durable - cf. mesure J.	
  	



Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bois haies mardelles »



## Synthèse des enjeux - secteur des bois, haies et mardelles

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux

### Légende

- Commune
- Secteur étudié

### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

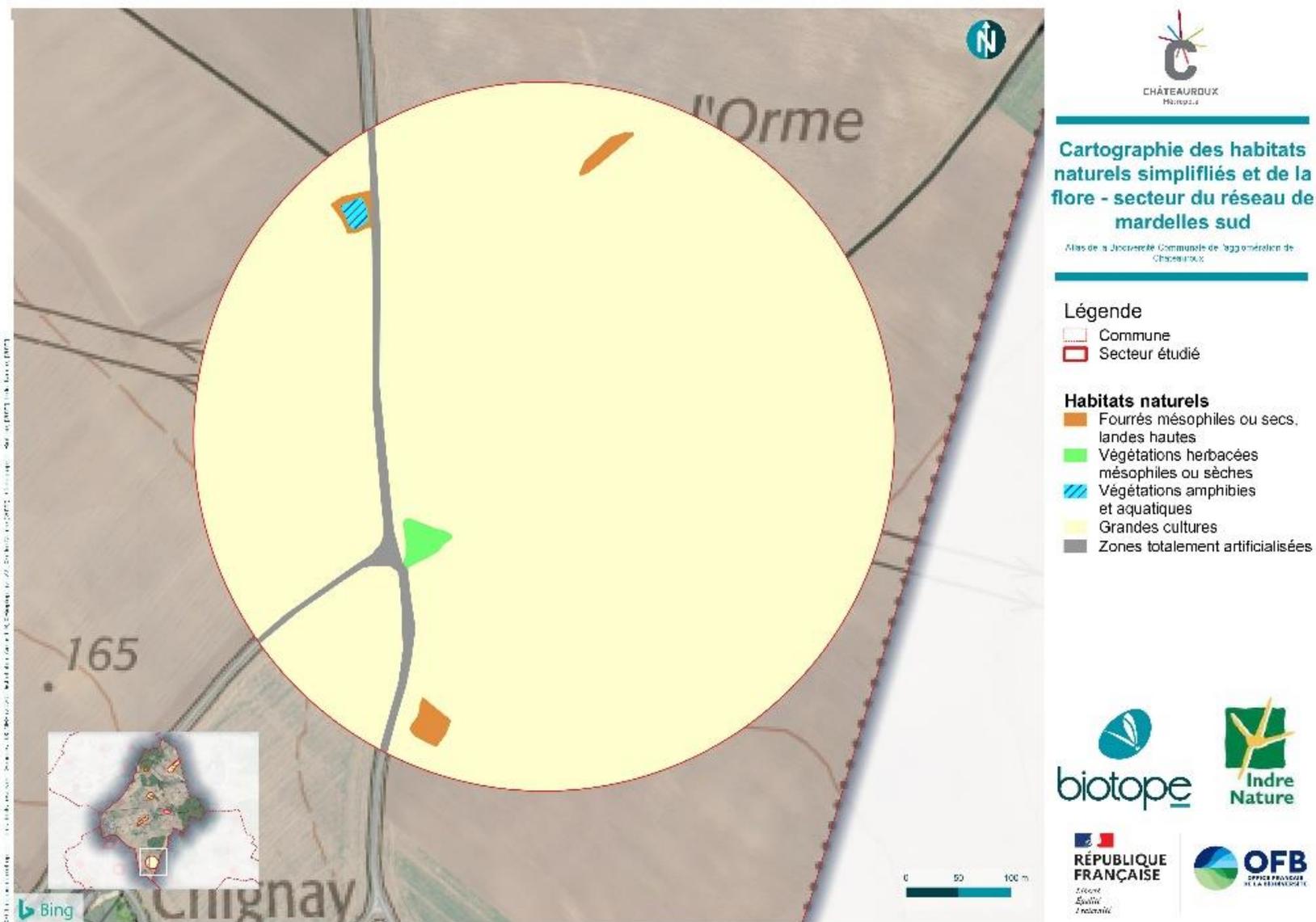


Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois haies mardelles »

### 12.1.3 Réseau mardelles sud

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site	Réseau mardelles sud
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	34,7 ha
Usages	Chasse, culture
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
<i>Prairie mésophile de fauche</i>	<i>Fourré rudéral</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Végétations herbacées mésophiles ou sèches <b>Végétations amphibies et aquatiques (habitat d'intérêt communautaire : Herbier pionnier à Potamot)</b> Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	1 espèce : Potamot de Bertchold
Espèces animales patrimoniales présentes	<b>Insectes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coléoptères : 1 espèce patrimoniale : Grand Capricorne</li> <li>▪ Libellules : 3 espèces patrimoniales : Agrion nain, Leste fiancé, Leste verdoyant</li> <li>▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale : Grillon des marais</li> </ul> <b>Amphibiens :</b> aucune espèce patrimoniale recensée <b>Reptiles :</b> 1 espèce patrimoniale : Lézard des murailles <b>Oiseaux :</b> 10 espèces patrimoniales observées en période de reproduction, 9 ont été observées posées et 1 en vol (Busard Saint-Martin) <b>Mammifères terrestres :</b> aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur. <b>Chiroptères :</b> 3 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensées : Noctule commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, groupe

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site	Réseau mardelles sud
	Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Oreillards indéterminés
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
Menaces	Les mardelles sont menacées par l'assèchement, l'eutrophisation et la pollution de l'eau ainsi que les dépôts.
Commentaires sur les enjeux	Les milieux ouverts possèdent un enjeu allant de faible à moyen. L'enjeu moyen est dû à la présence d'espèces d'oiseaux potentiellement nicheuses contactées sur le site (Bruant Proyer, Busard-Saint-Martin et Alouette des champs notamment). L'ensemble des cultures peuvent être utilisées comme territoire de chasse pour les chiroptères. La culture située au sud comprend également quelques arbres épars, dans lesquels ont été observés des individus de Grand Capricorne. Les boisements et leurs lisières sont également favorables à certaines espèces de reptiles, notamment au Lézard des murailles. La zone humide est favorable à certaines espèces d'insectes, notamment d'odonate. On note entre autres la présence de l'Agrion nain, considéré comme vulnérable sur la liste rouge régionale.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
Préserver et suivre la population de Potamot : vigilance au sujet de l'eutrophisation des eaux et des dépôts sauvage ;	
Préserver et renouveler les chênes en faveur du Grand Capricorne - cf. mesure A.	
	 



Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Réseau mardelles sud »



© Châteauroux Métropole - Tous droits réservés - Sources : IGN (2020), Distribution Mios OS, Biotopie (2022), Indre Nature (2022), Cartographie Biotopie (2022), Indre Nature (2022)



### Synthèse des enjeux - secteur du réseau de mardelles sud

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux

#### Légende

- Commune
- Secteur étudié

#### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

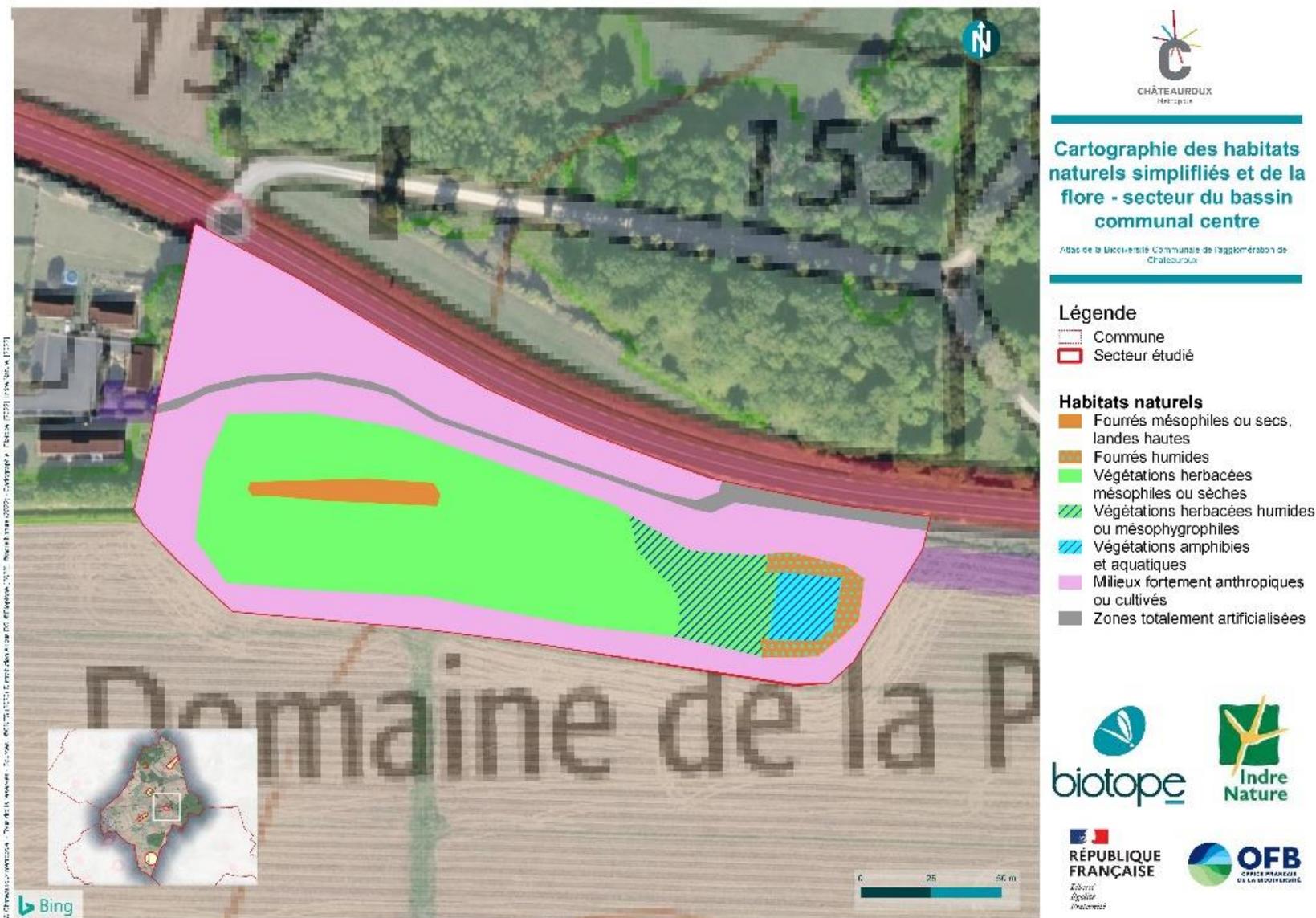


Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Réseau mardelles sud »

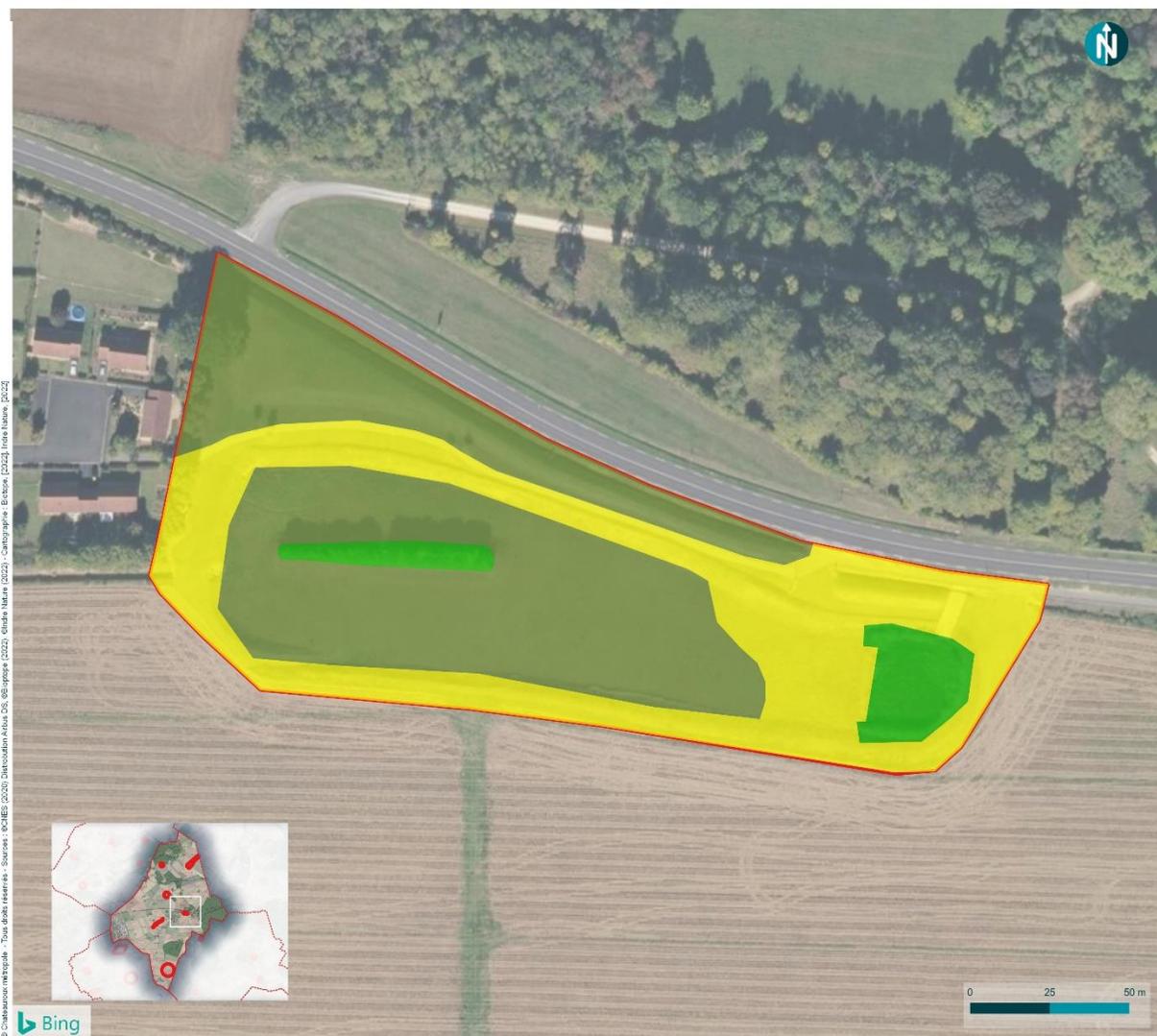
### 12.1.4 Bassin communal centre

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site	Bassin communal centre
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	2,3 ha
Usages	Bassin d'orage, promenade
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public
	
	<i>Fiche calcicole rase</i>
	<i>Typhaie dans la zone aquatique du bassin</i>
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	<p>Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes</p> <p>Fourrés humides</p> <p>Végétations herbacées mésophiles ou sèches</p> <p>Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles</p> <p>Végétations amphibies et aquatiques</p> <p>Milieus fortement anthropiques ou cultivés</p> <p>Zones totalement artificialisées</p>
<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
<b>Espèces animales patrimoniales présentes</b>	<p><b>Insectes</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée</p> <p><b>Amphibiens</b> : 1 espèce patrimoniale : Grenouille commune</p> <p><b>Reptiles</b> : 1 espèce patrimoniale : Lézard des murailles</p> <p><b>Oiseaux</b> : 6 espèces patrimoniales observées en période de reproduction dont Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Linotte mélodieuse, Tarier pâle</p> <p><b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée</p> <p><b>Chiroptères</b> : 3 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensées : Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés, Oreillard indéterminés</p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
<b>Commune</b>	Diors
<b>Nom du site</b>	Bassin communal centre
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
<b>Menaces</b>	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Les enjeux de ce site sont essentiellement liés à la présence d'espèces de reptiles et d'oiseaux patrimoniales. De fait, le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe et la Linotte mélodieuses ont été contactés au sein des milieux ouverts et lisières des milieux boisés du site. Les végétations herbacées mésophiles ou sèches représentent également un territoire de chasse pour les chiroptères contactées sur le site. La mare possède un enjeu fort de conservation, notamment du fait qu'elle puisse être favorables à certaines espèces d'amphibiens et de faune patrimoniale.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Préserver le chêne remarquable en limite ouest et préparer le renouvellement en plantant une haie diversifiée autour du site intégrant de jeunes sujets de chêne – cf. mesure A ;</p> <p>Entretien la zone aquatique par faucardage partiel des massettes afin de préserver une partie de la mare en eau libre. Un surcreusement peut être expérimenté à un autre endroit du bassin – cf. mesure E ;</p> <p>Mettre en place une gestion différenciée avec gestion intensive des accès mais une gestion plus extensive du bassin et des zones non fréquentées : 1 fauche par an entre juillet et septembre avec export - cf. mesures C et G.</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div>	



Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bassin communal centre »



## Synthèse des enjeux - secteur du bassin communal centre

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux

### Légende

- Commune
- Secteur étudié

### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

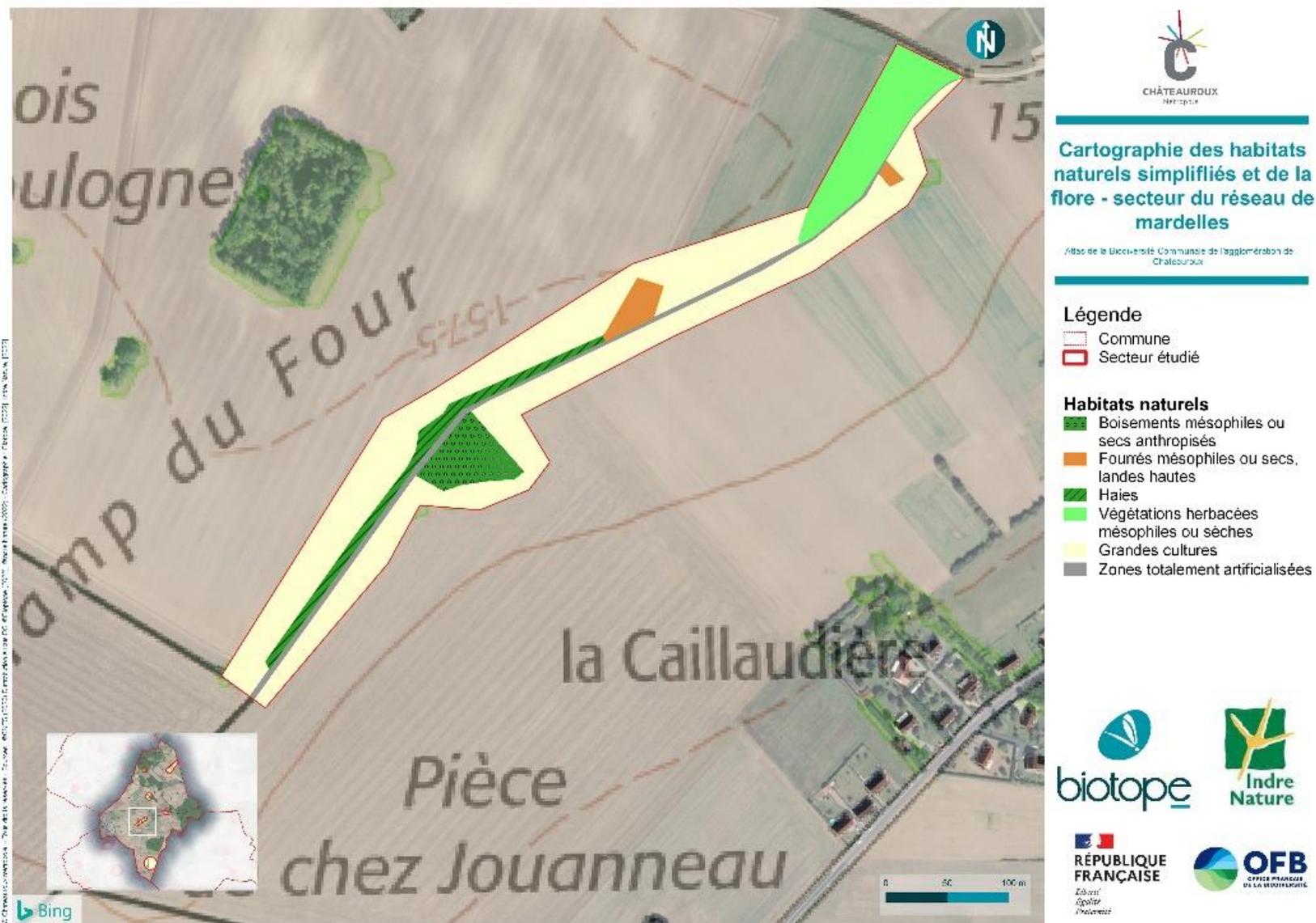


Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bassin communal centre »

### 12.1.5 Réseau mardelles

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site	Réseau mardelles
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	4,9 ha
Usages	Chasse, culture
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<i>Haie résiduelle</i>
	<i>Jachère calcicole de longue durée</i>
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	Boisements mésophiles ou secs anthropisés Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches Grandes cultures Zones totalement artificialisées
<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
<b>Espèces animales patrimoniales présentes</b>	<b>Insectes</b> : 1 espèce patrimoniale d'Orthoptère : Phanéroptère méridional <b>Amphibiens</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée <b>Reptiles</b> : 2 espèces recensées <b>Oiseaux</b> : 8 espèces patrimoniales observées en période de reproduction, 7 ont été observées posées et une en vol dont Œdicnème criard, Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Hirondelle rustique. <b>Mammifères terrestres</b> : 1 espèce patrimoniale observée <b>Chiroptères</b> : 2 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensées : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Oreillards indéterminés

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
<b>Menaces</b>	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	<p>Le Chardonneret élégant, espèce considérée comme vulnérable sur la liste rouge régionale, ainsi que 5 autres espèces patrimoniales d'oiseaux sont présentes au sein des haies et des fourrés du site. L'Œdicnème criard ainsi que la Linotte mélodieuse ont été contactés au sein des cultures nord, leur conférant ainsi un enjeu de conservation modéré, pour ces deux espèces potentiellement nicheuses sur ces habitats. Les végétations herbacées mésophiles ou sèches possèdent un enjeu modéré sur le critère habitat.</p> <p>Le site est également utilisé comme lieu de chasse et de transit par 2 espèces et 3 groupes d'espèces de chiroptères.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Préserver la haie relictuelle et la prolonger – cf. mesure A ;</p> <p>Rouvrir la mardelle et mettre en œuvre une bande tampon pour la protéger des traitements mis en œuvre dans les cultures – cf. mesure E.</p>	
 <p>CHÂTEAURoux Métropole</p>	 <p>Indre Nature</p>
 <p>biotope</p>	



Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Réseau mardelles »



## Synthèse des enjeux - secteur du réseau de mardelles

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Chateauroux

### Légende

- Commune
- Secteur étudié

### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

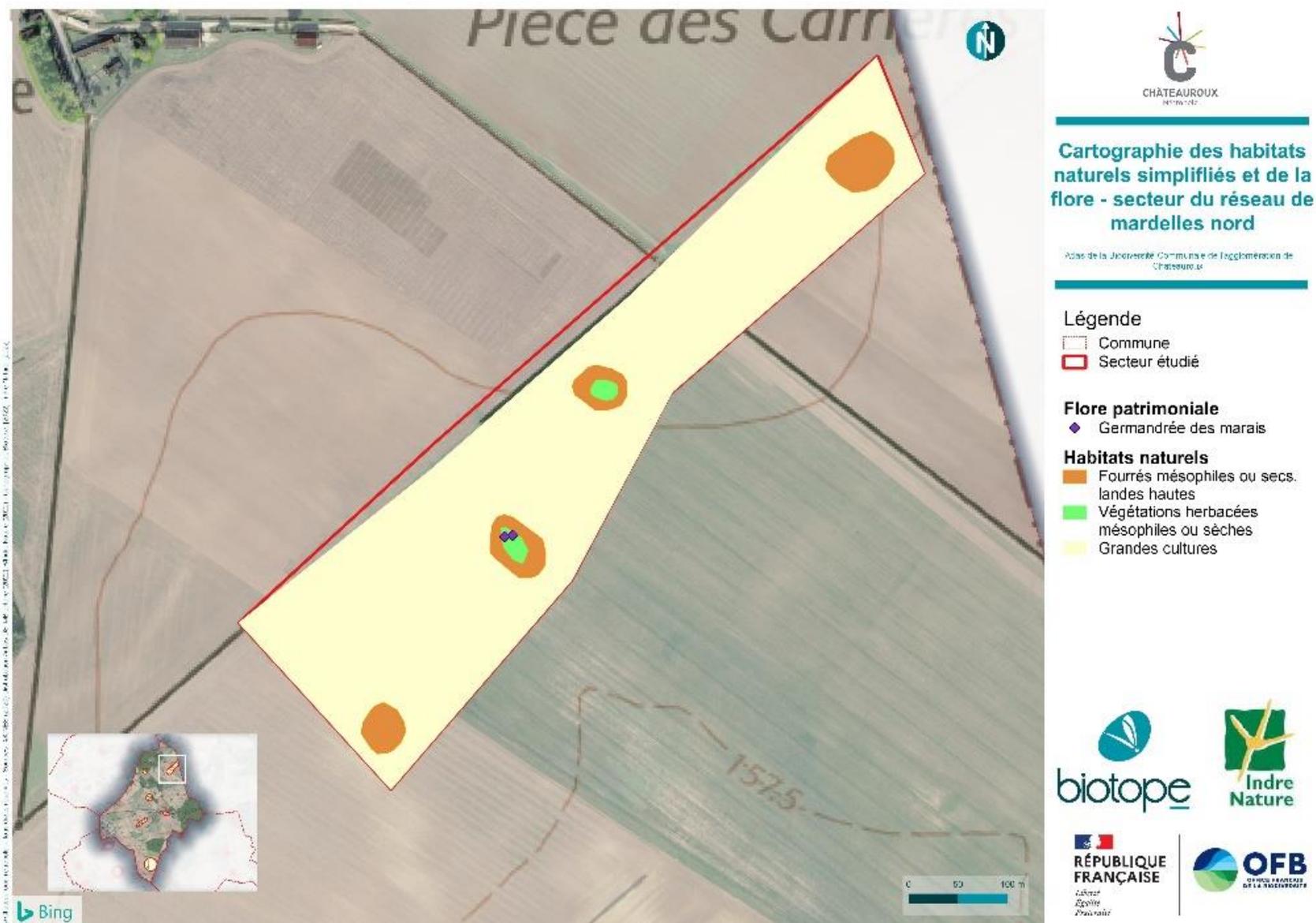


Carte 18 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Réseau mardelles »

### 12.1.6 Réseau mardelles nord

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Diors
Nom du site si existant	Réseau mardelles nord
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	13,2 ha
Usages	Chasse, culture
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<i>Mare avec dépôts au premier plan</i>
	<i>Grandes cultures</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Végétations herbacées mésophiles ou sèches Grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	Germandrée des marais ( <i>Teucrium scordium</i> )
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Insectes</b> : 1 espèce patrimoniale d'Orthoptère : Phanéroptère méridional <b>Amphibiens</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Reptiles</b> : 1 espèce patrimoniale : Lézard des murailles <b>Oiseaux</b> : 3 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Alouette des champs, Bruant proyer, Linotte mélodieuse <b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Chiroptères</b> : 5 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensées : Noctule commune, Grand Murin, Murin de Natterer, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés, Oreillards indéterminés
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été recensée sur ce site

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
<b>Commune</b>	Diors
<b>Nom du site si existant</b>	Réseau mardelles nord
<b>Menaces</b>	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	La Germandrée des marais, espèce de flore à enjeu fort, est présente au sein de l'une des mardelles. L'Alouette des champs ainsi que le Bruant proyer ont été contactés au sein des cultures. Ces espèces sont potentiellement nicheuses au sein de ces dernières. Les boisements sont quant-à eux favorables à la présence de Lézard des murailles, espèces possédant un enjeu faible de conservation.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Rouvrir la mardelle pour soulager le pompage de l'eau par la végétation tout en préservant un écran faisant office de tampon avec les grandes cultures – cf. mesure E ; Supprimer les drains éventuels ; Préserver et suivre la population de Germandrée des marais: vigilance au sujet de l'eutrophisation des eaux et des dépôts sauvage.</p>	
	





### Synthèse des enjeux - secteur du réseau de mardelles nord

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux

#### Légende

- Commune
- Secteur étudié

#### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 20 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Châteauroux »

## 13 Annexes

### 13.1 Flore

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Achillée millefeuille ; Herbe au charpentier	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	x	-
Achillée millefeuille ; Herbe au charpentier	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	x	-
Agrostis capillaire ; Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Agrostis stolonifère ; Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	-
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Ail des jardins ; Ail maraîcher	<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Ail des vignes	<i>Allium vineale</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	C	X	-	-
Ambroisie à feuilles d'Armoise ; Ambroisie élevée ; Ambroisie annuelle	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	R	X	-	-
Anémone des bois ; Anémone sylvie	<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	X
Arabette de thalium	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Aubépine à un style ; Epine blanche	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Bec-de-grue à feuilles de ciguë ; Erodium à feuilles de ciguë	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Benoîte des villes ; Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Berce commune ; Berce sphondyle ; Patte d'ours	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Bourdain	<i>Frangula dodonei</i> Ard., 1766	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Bryone de Crête	<i>Bryonia cretica</i> L.	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Cabaret des oiseaux ; Cardère à foulon	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Callitriche des eaux stagnantes ;	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Callitriche des étangs											
Camomille inodore	<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	-	-	-	-	LC	-	CCC	X	-	-
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Centaurée	<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Cerfeuil penché ; Cerfeuil enivrant ; Chérophylle penché	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Charme	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Chêne rouvre ; Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Chénopode blanc ; Ansérine blanche	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Chicorée amère	<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	x	-	-
Cirse commun ; Cirse à	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
feuilles lancéolées											
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Cornifle immergé ; Cornifle nageant ; Cératophylle immergé	<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Drave printanière	<i>Draba verna</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Eglantier (groupe)	<i>Rosa canina</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-
Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Epiaire des marais	<i>Stachys palustris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Epine-noire ; Prunellier	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Epipactis à larges feuilles	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Erable champêtre ; Acénaie	<i>Acer campestre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Erable plane	<i>Acer platanoides</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AR	-	X	X
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	C	X	-	-
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Euphorbe des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Euphorbe réveil-matin	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Ficaire de printemps	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Fragon ; Petit houx	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	DH5	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gaillet blanc	<i>Galium album</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gaillet croisettes	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gaillet jaune ; Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Géranium des colombes ; Pied-de-pigeon	<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	x	x
Germadrée des marais	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	-	-
Germadrée scorodaine ; Sauge des bois	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Gouet tâcheté ; Arum tâcheté	<i>Arum maculatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Grand plantain ; Plantain majeur	<i>Plantago major</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	x	-
Grande chélidoine ; Herbe à la verrue	<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Grande ortie ; Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Iris faux-acore	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Ivraie vivace ; Ray-gras commun	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Jacinthe des bois ; Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	x	x
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Jonc glauque ; Jonc courbé ; Jonc des jardiniers	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Laïche des bois	<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Laïche écartée	<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Laïche hérissée	<i>Carex hirta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lamier blanc ; Ortie blanche	<i>Lamium album</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Lamier pourpre ; Ortie rouge	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Lampsane commune ; Graceline	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Linaire élatine	<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort., 1827	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Luzerne lupuline ; Minette	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Lycope d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Marronnier d'Inde ; Marronnier commun ; Marronnier blanc	<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	.	X	-	-
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Merisier vrai ; Cerisiers des oiseaux	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Mourron des champs	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Myosotis	<i>Myosotis laxa</i> Lehm., 1818	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Noisetier ; Coudrier	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Odontite rouge ;	<i>Odontites vernus</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Odontite de printemps ; Euphrase rouge	(Bellardi) Dumort., 1827										
Orme champêtre ; Petit orme	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Oseille à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Oseille agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Panais cultivé	<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Panic pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Pâquerette vivace ; Pâquerette	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Pâturin des bois	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Petite cigüe ; Cigüe des jardins	<i>Aethusa cynapium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Petite douve ; Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	X
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Petite pervenche	<i>Vinca minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Petite Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Petite-centaurée commune	<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Picride fausse-éperviaire	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Picride fausse-vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Pissenlit	<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-
Plantain corne-de-cerf ; Pied-de-corbeau	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Potamot de Berchtold	<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-
Potentille ansérine	<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Potentille rampante ; Quintefeuille	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	x
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	-
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Primevère officinale ; Coucou	<i>Primula veris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Reine des prés ; Spirée ulmaire ; Filipendule ulmaire	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Roseau	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Rubéole des champs	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Sceau-de-Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Scirpe des marais	<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-
Scrofulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Séneçon jacobé	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Sétaire glauque	<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Tamier	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Trèfle blanc ; Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	x	x
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	-	-	-	-	-	-	CCC	x	-	-
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	-	-	CC	x	-	-
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Vesce hérissée	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Violette odorante	<i>Viola odorata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableau des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

## 13.2 Faune

Liste complète des espèces observées en 2022.

### 13.2.1 Insectes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	RESEAU PARTICIPATIF	
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	NT	-			X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-			X
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-			X
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	-	-			X
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-			X
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-			X
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	-	-	LC	VU	Det. ss cond.	X		
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-			X
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-	X		X
<b>Odonates</b>									
Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-			X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Agrion jovencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>	-	-	LC	VU	Det.	X		
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	-	-	NT	NT	-	X		
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	-	-	LC	NT	-	X		
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Orthoptères</b>									
Œdipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Courtillière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	-	LC	VU	-			X
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-			X
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	LC	-			X
Œdipode turquoise	<i>Œdipoda caerulescens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	NT	Det.	X		
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
<b>Coléoptères saproxylophages</b>									
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	-	-	Det.	X		
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II	-	-	-	Det.			X

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (IUCN, 2016) / European Red List of Saproxylic Beetles (IUCN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

### 13.2.2 Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Det. ss cond.			X
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Grenouille commune	<i>Pelophylax esculentus</i> kl.	An. V	Art. 4	NT	LC	-	X		

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.3 Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Lézard occidental vert	<i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	-	Art. 3	LC	VU	-			X
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	-	X		X
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	-	VU	-	-			X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	RESEAU PARTICIPATIF	
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.	X		X
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	DD	NE	-			X
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	VU	NT	Det. ss cond.			X
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	An. I	Art. 3	VU	-	-			X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X		X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	EN	VU	Det.	X		
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	An. I	Art. 3	-	-	-			X
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	An. I	Art. 3	LC	EN	Det. ss cond.			X
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	VU	EN	Det. ss cond.	X		X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	Art. 3	-	-	-			X
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	-	Art. 3	LC	VU	-			X
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	An. I	Art. 3	CR	-	-			X
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	An. I	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	RESEAU PARTICIPATIF	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Goéland leucopée	<i>Larus michahellis</i>	-	Art. 3	LC	VU	-			X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	An. I	Art. 3	VU	CR*	-			X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	NT	NA	-			X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	NT	-	X		
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	NE	-	X		X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.	X		
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.	X		X
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	-	Art. 3	VU	CR	Det. ss cond.			X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	-	X		X
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	-	LC	NA	-			X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X		X
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.			X
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	-	NT	VU	Det. ss cond.			X

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ SS cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

### 13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>	-	-	LC	DD	-			X
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	LC	-			X
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	An. V	-	LC	LC	-			X
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Souris grise	<i>Mus musculus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	LC	-	X		X
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Légende :

- An. II/IV/v : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ;
- VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

### 13.2.6 Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X		X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét.			X
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét.	X		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	Dét.	X		X
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét.	X		
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	VU	NT	Dét.	X		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét.	Grp		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	Dét.	Grp		
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	Grp		
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.			X

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ;
- NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)
- Grp = groupe d'espèce

Synthèse de l'activité au sol des chiroptères enregistrés sur l'aire d'étude immédiate toutes périodes confondues						
Nom vernaculaire	Occurrence nuit	Moyenne Contact Nuit	Maximum Contact Nuit	Total contact	Activité Médiane	Activité Maximum
Pipistrelle commune	100%	138,6	331	693	Moyenne	Forte
Groupe Sérotine commune / Noctules	100%	16,6	38	68	Moyenne	Forte
Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	100%	12,8	26	64	Moyenne	Moyenne
Pipistrelle de Kuhl	80 %	10,6	22	53	Moyenne	Moyenne
Groupe Oreillard roux / gris	100%	6,2	18	31	Forte	Forte
Noctule de Leisler	40 %	4,8	15	24	Forte	Forte
Murins indéterminés	60 %	2	4	7	Moyenne	Moyenne
Noctule commune	40 %	1	3	5	Moyenne	Moyenne
Grand murin	20 %	0,6	3	3	Moyenne	Moyenne
Murin de Natterer	20 %	0,6	3	3	Moyenne	Moyenne
Barbastelle d'Europe	20 %	0,4	2	2	Faible	Faible
Sérotine commune	20 %	0,2	1	1	Faible	Faible
<b>TOUTES ESPECES</b>	<b>100%</b>	<b>164,8</b>	<b>339</b>	<b>954</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Forte</b>

Légende :

- Occurrence Nuit = Pourcentage d'occurrence nuit sur la saison (rapport du nombre de nuit où l'espèce a été contactée sur le nombre de nuit total d'enregistrement)
  - Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit
  - Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit
  - Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude
  - Activité Médiane = Niveau d'activité médian / Activité Maximum = Niveau d'activité maximum
- L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro® (Biotope & Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques.
- Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée

# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

